



L'IMPACT DU PARTENARIAT ENTRE LES BRIC (BRESIL, RUSSIE, INDE ET CHINE) ET LES PAYS AFRICAINS SUR L'EVOLUTION DU REGIONALISME SECURITAIRE

PATRICK FERRAS

AVERTISSEMENT

Les opinions émises dans ce document
n'engagent que leurs auteurs.
Elles ne constituent en aucune manière
une position officielle du ministère de la défense.

L'Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire (Irsem) a été créé par le ministère de la défense afin de promouvoir la recherche sur les questions de défense. Ses 35 chercheurs permanents, assistés par une équipe de soutien de 5 personnes, cultivent des approches pluridisciplinaires tout en favorisant les regards croisés entre chercheurs universitaires et militaires. En collaboration avec les principales composantes du ministère (État-Major des Armées, Secrétariat Général pour l'Administration, Délégation Générale pour l'Armement, Délégation aux Affaires Stratégiques, Enseignement Militaire Supérieur), et en lien avec le tissu français et international de la réflexion stratégique, l'Institut a pour missions de produire des études destinées à renouveler les perspectives conceptuelles, d'encourager les jeunes chercheurs travaillant sur ces domaines, de participer à l'enseignement militaire, et de faire rayonner la pensée stratégique française, notamment par des partenariats internationaux.

L'ensemble des **manifestations scientifiques** organisées par l'Irsem est annoncé sur son site : www.irsem.defense.gouv.fr.

Les productions de l'Irsem :

- **5 collections** sont consultables en ligne : Les Cahiers, Les Études, les *Paris Papers*, Les Fiches de l'Irsem, et une Lettre mensuelle d'information.
- **1 revue** académique est éditée à la *Documentation Française* : Les Champs de Mars.

L'Irsem a également développé un **programme « Jeunes Chercheurs »** qui vise à favoriser l'émergence d'une relève stratégique grâce à un séminaire mensuel, à des bourses doctorales et post-doctorales, et à un soutien financier et logistique, dont le détail est en ligne sur son site.

LA CHINE OFFRE LA CONSTRUCTION DU FUTUR SIEGE DE L'UNION AFRICAINE

JEUNE AFRIQUE 31/01/2010

Symbole de sa présence accrue en Afrique, la Chine a offert à ce continent très convoité pour ses ressources le prochain centre de conférence de l'Union africaine (UA) dont le chantier en plein cœur d'Addis Abäba avance très rapidement.

« Symboliquement, c'est un message très fort: la Chine et l'Afrique ont une longue et solide amitié et ce centre est le symbole de cette solidarité », déclare à l'AFP Fantabun Michael, coordinateur du projet pour l'UA.

« Le chantier a commencé en janvier 2009 par la pose de la première pierre. Normalement il devrait être terminé en décembre 2011. C'est un cadeau de la Chine à l'UA, élaboré par la Chine, géré par la Chine, financé par la Chine et construit par la Chine! », explique-t-il.

« Nous ne connaissons pas encore le coût total du chantier », indique M. Fantabun. « Il s'agit d'un don sans contrepartie », précise-t-il.

Le projet se compose d'une tour de 100 m de hauteur, la plus haute de la capitale éthiopienne, avec 23 étages et quelque 500 bureaux. Le bâtiment abritera notamment un auditorium de 2 550 places, une salle de conférences de 680 sièges, une trentaine de salles de réunions et deux hélicoptères. Sur la même parcelle, le groupe privé du Cheikh Al-Amoudi, un Ethio-Saoudien premier investisseur privé d'Éthiopie, devrait ériger un hôtel cinq étoiles avec 32 suites présidentielles, 27 suites ministérielles et 276 chambres.

Ce centre accueillera les sommets annuels des 53 États-membres de l'UA sans recourir à la location du centre tout proche de conférence de l'ONU.

¹ China State Construction Engineering Corporation (CSCEC)



Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva

Le président russe Dmitri Medvedev

Le président chinois Hu Jintao

Le Premier ministre indien Manmohan Singh

Cette étude a été réalisée par Patrick Ferras, directeur du Centre de Stratégie du Bassin d'Arcachon. Ancien officier supérieur de l'armée de l'air, il termine une thèse à l'université de Paris 8 (Institut français de géopolitique) dont le sujet porte sur les Forces de Défense nationale éthiopiennes de 1991 à 2009.

Deux missions de terrain ont été effectuées au titre de cette consultance : en Éthiopie (Addis Abäba, octobre-novembre 2010) ; en Chine (Pékin, décembre 2010).

SOMMAIRE

LA CHINE OFFRE LA CONSTRUCTION DU FUTUR SIEGE DE L'UNION AFRICAINE.....	5
<i>INTRODUCTION.....</i>	9
<i>LES BRIC – L'AFRIQUE : UN PARTENARIAT GLOBAL.....</i>	11
INTRODUCTION	12
1 BRESIL – RUSSIE – INDE – CHINE	12
1.1 BRIC : tout sauf « un groupe homogène jouant collectif »	13
1.2 La Russie : « redevenir une grande puissance mondiale ».....	16
1.3 Le Brésil, un colosse qui cherche sa place sur la scène diplomatique	19
1.4 L'Inde : une puissance encore régionale.....	23
1.5 La Chine : un pays sous-développé, une puissance moderne.....	26
2 L'AFRIQUE : « A GLOBAL MARKET »	29
2.1 L'organisation continentale : l'union africaine : une ambition démesurée ?.....	31
2.2 Les organisations régionales : les sous-régions, un ensemble complexe très hétéroclite.....	33
2.3 Les 53 États.....	35
CONCLUSION	37
<i>LECTURE POLITIQUE DES RELATIONS ENTRE LES BRIC ET L'AFRIQUE</i>	40
LES BRIC ET L'AFRIQUE	40
LA CHINE ET L'AFRIQUE.....	42
L'INDE ET L'AFRIQUE.....	51
LA RUSSIE ET L'AFRIQUE	53
LE BRESIL ET L'AFRIQUE	55
<i>INFLUENCE DE CES RELATIONS SUR LES MECANISMES DE PAIX ET DE SECURITE DU CONTINENT AFRICAIN.....</i>	59
LES PRINCIPES ET MECANISMES DE PAIX ET DE SECURITE INTERNATIONALE DE L'ONU.....	60
LES MECANISMES DE PAIX ET DE SECURITE DE L'UNION AFRICAINE	61
LA PARTICIPATION DES BRIC AUX OMP DE L'ONU.....	65
<i>Les BRIC et les OMP.....</i>	<i>66</i>
<i>Les BRIC et les OMP en Afrique</i>	<i>67</i>

LA PRESENCE MILITAIRE DES BRIC EN AFRIQUE	68
LE CAS PARTICULIER DE LA PARTICIPATION AUX OPERATIONS DE LUTTE CONTRE LA PIRATERIE	69
DES EMERGENTS PEU MILITAIRES.....	71
CONCLUSION.....	72
ABREVIATIONS.....	75
BIBLIOGRAPHIE.....	77
ANNEXES.....	83

INTRODUCTION

Dans son document de prospective géostratégique à l'horizon des trente prochaines années paru en avril 2008, la Délégation aux affaires stratégiques (DAS) avait identifié des tendances lourdes qui devaient constituer « la toile de fond de la vision prospective ».

Dans le domaine des relations internationales, elle relevait de nouvelles dynamiques nées de la multipolarité et de la grande diversité des acteurs. Ainsi, la Chine en particulier, mais aussi l'Inde, voire le Brésil et l'Afrique du Sud structureraient le monde géopolitique avec les États-Unis, la Russie et l'Union européenne (UE), devenant de nouveaux pôles de puissance².

Dans le domaine militaire, « la Chine en tout premier lieu et, dans une moindre mesure, la Russie et l'Inde, poursuivront le développement de leur potentiel militaire, en particulier pour ce qui concerne leurs arsenaux nucléaires, leur capacité d'influence et de contrôle du milieu et des flux, sans pour autant parvenir à concurrencer les États-Unis dans leur suprématie conventionnelle à l'échelle planétaire³ ».

Ces deux remarques se sont confirmées avec la création du forum Brésil – Russie – Inde – Chine (BRIC) qui se réunit depuis 2009. La liste des États émergents⁴ est loin d'être exhaustive et d'autres frappent à la porte comme l'Afrique du Sud⁵, le Mexique, le Chili, la Corée du Sud.

D'un autre côté, l'Afrique, continent riche en matières minières et en produits hydrocarbures occupe une place centrale sur l'échiquier mondial⁶. Elle attire les regards (ressources, potentiel de développement...). Les Africains seront, en effet, près de deux milliards en 2050. François Soudan faisait remarquer que l'Afrique a largué ses amarres postcoloniales pour s'arrimer à l'économie planétaire, sans abdiquer son âme⁷. L'Union africaine représente le continent et les 53 États⁸ depuis 2002. Elle s'est notamment dotée d'une architecture africaine

² P. 17 du document cité.

³ P. 18 du document cité.

⁴ Pays émergents : pays en voie de développement dont la croissance économique est forte et qui opèrent une transformation dans le mode de financement de leur développement (Rigaud, 2010, pp. 12-18).

⁵ Qui appartient à l'IBSA (Inde, Brésil et Afrique du Sud) et au BASIC (Brésil, Afrique du Sud, Inde et Chine).

⁶ *Lettre de l'IRSEM* de septembre 2010.

⁷ *L'état de l'Afrique 2010*, HS n°24, p. 3.

⁸ Seul le Maroc ne fait plus partie de l'Union africaine depuis que la république arabe sahraouie démocratique en est membre.

de paix et de sécurité (AAPS). Elle s'approprie ou africanise les mécanismes de paix et de sécurité. Les 53 États africains et leur milliard d'habitants depuis 2009 sont une véritable force d'attraction pour les puissances en quête de reconnaissance, de marchés d'importations et d'exportations.

Les BRIC comptent 2.7 milliards d'habitants sur les 6.8 milliards de notre planète. Nous pouvons comprendre aisément l'attraction d'un marché BRIC – Afrique qui concernerait plus de la moitié de la population mondiale (3.7) d'autant que les potentialités de développement sont importantes. « La Chine reste le plus grand pays en développement, tandis que l'Afrique comprend le plus grand nombre de pays en développement »⁹.

Cette étude se propose d'analyser l'impact du partenariat entre les BRIC et les pays africains sur l'évolution du régionalisme sécuritaire.

Dans un premier temps, nous réaliserons un tour d'horizon des pays regroupés sous le terme de BRIC et de l'Afrique afin de discerner un certain nombre d'enjeux.

Ensuite, nous procéderons à une lecture politique des relations entre les BRIC et l'Afrique. Cette lecture se fera au travers de l'analyse des documents de politique étrangère, de politique africaine quand ils sont accessibles, des déclarations et plans d'actions des différents forums auxquels participent les BRIC et l'Afrique. Certains ouvrages ont enrichi notre réflexion.

Puis nous tenterons de cerner l'influence de ces relations sur les mécanismes de paix et de sécurité du continent africain en abordant les différentes formes d'interventions possibles qui vont de la diplomatie, aux opérations de maintien de la paix sans omettre les formations et les ventes d'armement.

Notre conclusion précisera le résultat de notre questionnement et les pistes de recherche envisagées pour préciser nos données.

LES BRIC – L'AFRIQUE : UN PARTENARIAT GLOBAL

⁹ Yang Jiechi, chef de la diplomatie chinoise.

INTRODUCTION

Dans ce chapitre, nous étudierons la notion de BRIC et les États qui la composent. Puis nous brosserons un tableau synthétique de l'Afrique afin d'en identifier les forces et les faiblesses. L'ensemble des données nous permettra d'envisager les deux chapitres suivants avec des éléments de référence d'actualité.

La notion de BRIC étant très largement liée à l'économie mondiale, un état de celle-ci ne nous semble pas inutile. La revue « Problèmes économiques » du 24 novembre 2010 nous en proposait un bilan.

Il rappelait que les économies émergentes étaient le moteur de la croissance mondiale selon une évaluation de l'OCDE de juin 2010. Elle devrait rester solide sous l'effet d'une progression vigoureuse des échanges dans le cas des économies d'Asie, de la Russie et du Brésil. L'économie chinoise devrait connaître encore une forte expansion (croissance dépassant 11 % par an fin 2010). L'Inde, le Brésil et la Russie devraient générer des taux de croissance inférieurs à ceux de la Chine mais importants. Ces taux doivent être comparés avec le ralentissement de la reprise et la possibilité d'une nouvelle récession annoncés par un rapport de l'ONU¹⁰ en fin d'année 2010. Il prévoyait une croissance très faible aux États-Unis, en Europe et au Japon et que la reprise mondiale serait soutenue par les pays en développement. L'ONU relevait que pour l'Afrique « la reprise économique a été solide dans la plupart des pays du continent et qu'un rebond était attendu. La croissance devrait atteindre 5 % en 2011 et 2012 mais le potentiel du continent est bien supérieur ».

L'expression « BRIC » est apparue pour la première fois dans un document du département de recherche de Goldman Sachs le 30 novembre 2001. Il « s'agissait d'identifier pour ses clients¹¹ les pays qui formeront les principales zones de croissance au XXI^e siècle » (Rigaud, 2010, p. 19).

1. BRESIL – RUSSIE – INDE – CHINE

Le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine étaient présentés alors comme les quatre potentiels de croissance et les « zones incontournables » pour les investisseurs et

¹⁰ « Situation économique mondiale et perspectives pour 2011 », décembre 2010.

¹¹ Banque d'affaires américaine.

investissements futurs. Dès 2003, le même organisme annonçait l'avenir des BRIC par rapport aux principaux pays industrialisés (G7) et leurs prévisions affichaient la Chine comme première puissance économique avant 2050. La notion de BRIC est donc fortement liée à l'émergence. Sans remettre en cause les prévisions de ces spécialistes, ce terme fait l'objet de plusieurs différences d'appréciation. La *Revue* de mai 2010 proposait ainsi un classement général des pays émergents en tenant compte des progrès en profondeur des pays autant que de la croissance économique. À titre indicatif, la liste complète des 33 « lauréats » est jointe en annexe 1. La Malaisie et le Chili arrivaient en tête, la Russie se classait quatrième, la Chine neuvième, le Brésil vingt-deuxième et l'Inde obtiendrait la 28^e position !

1.1. BRIC : tout sauf « un groupe homogène jouant collectif »¹²

C'est un simple regroupement d'États, un peloton derrière les États-Unis. Mais Les BRIC rassemblent à eux seuls 2.7 milliards d'habitants. Les positions des quatre pays émergents ne convergent que partiellement et ne représentent pas encore une force cohérente au sein du système international¹³. De surcroît, leur émergence ne s'est pas produite au même moment.

Le terme « BRIC » ne doit pas faire oublier qu'il existe de très nombreux forums, regroupements, unions, marchés communs multilatéraux ou bilatéraux (UA-UE, Chine-Afrique, Inde-Afrique, Amérique latine-Afrique, Chine-Pays lusophones¹⁴, IBSA, BASIC¹⁵...). D'autre part, des relations bilatérales ou des coopérations très fortes existent entre les États des BRIC.

¹² (Chambon, 2010, p. 25).

¹³ « L'idée d'un changement de l'ordre international sur la base d'une coalition de forces « anti-hégémoniques » représente une perception erronée des intérêts politiques prioritaires de partenaires comme la Chine, l'Inde ou même la Russie » (de Almeida dans Rolland et Lessa, 2010, p. 259).

¹⁴ Ce forum sur la coopération économique et commerciale entre la Chine et les pays lusophones s'est réuni pour la première fois en 2003. Un deuxième sommet s'est déroulé en 2006 et le troisième en novembre 2010. Cette relation particulière est liée au passé de la région administrative spéciale de Macao qui fut pendant 400 ans administrée par le Portugal. Elle est devenue chinoise depuis le 20 décembre 1999. Le forum comprend sept pays lusophones : Angola, Timor oriental, Guinée-Bissau, Portugal, Brésil, Cap-Vert et Mozambique.

¹⁵ Regroupement formé à la conférence de Copenhague sur le climat (2009).

Nous pouvons tenter de caractériser cet ensemble très disparate et très différent par l'histoire et la géopolitique. Relevons en premier lieu que deux des États sont membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, la Russie et la Chine. Les deux autres aspirent à ce siège et une partie de leur politique extérieure est basée sur cet objectif. Ils appartiennent à des clubs où les grandes décisions internationales sont prises ou discutées. Les plus remarquables aujourd'hui sont le G20 et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Comme nous pouvons le voir sur le tableau ci-dessous, l'attitude vis-à-vis de la Cour pénale internationale (CPI) à l'exception du Brésil est révélatrice des choix de participation aux grandes instances internationales quand elles servent les intérêts propres des États. Nous retrouvons d'ailleurs ce type de politique ou d'engagement au sein des Communautés économiques régionales africaines.

	G8 ¹⁶	G20 ¹⁷	OMC ¹⁸	CPI ¹⁹
Brésil	Non	Oui	Oui	Oui
Inde	Non	Oui	Oui	Traité non signé

¹⁶ G8 : France, Allemagne, Canada, Russie, États-Unis, Japon, Royaume-Uni, Italie.

¹⁷ G20 : Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, États-Unis, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, Royaume-Uni, Russie, Turquie, Union européenne. Le G20 est le répertoire informel de l'économie mondiale depuis 2009. Cf. annexe 2.

¹⁸ OMC : organisation mondiale du commerce.

¹⁹ CPI : Cour pénale internationale. Elle est reconnue par trente pays africains et 110 États dans le Monde. Pour le continent africain, cinq pays sont dans la ligne de mire de la CPI : le Soudan, l'Ouganda, le Kenya, la République démocratique du Congo et la République centrafricaine.

Chine	Non	Oui	Oui	Traité non signé
Russie	Obs.	Oui	Observateur	Non ratifiée

En matière économique, le Brésil et la Russie ont acquis leur indépendance en matière énergétique. Les deux autres, l'Inde et la Chine, ont des besoins importants d'importation d'énergie et de matières premières.

Les PIB par habitant montrent des variations extrêmement importantes entre les quatre pays.

	PIB/habitant en USD
Brésil	10 200
Inde	3 100
Chine	6 600
Russie	15 100

Le spatial et le nucléaire soulignent en règle générale les capacités technologiques des États et leur niveau de recherche. La Russie, l'Inde et la Chine sont des puissances nucléaires. Le Brésil tarde à rentrer dans le club des puissances spatiales. Il devrait combler ses retards technologiques dans la prochaine décennie.

	Nucléaire civil/militaire	Spatial
Brésil	Oui/non	Non
Inde	Oui/oui	Oui

Chine	Oui/oui	Oui
Russie	Oui/oui	Oui

Ces quatre États sont caractérisés par une industrie d'armement dont le poids est important (exportations, salons aéronautiques...). Les investissements²⁰ dans la production aéronautique et spatiale entre 1990 et juin 2010 sont significatifs : les États-Unis, la Chine et le Mexique font la course en tête. La Russie et l'Inde ont investi trois fois moins et le Brésil et la France cinq fois moins.

Ces quatre États partagent en commun la réflexion sur les questions de la gouvernance globale mais ils ont peu en commun excepté d'être de vastes pays, d'avoir des économies dont la croissance est forte et un marché intérieur important. Le Brésil et l'Inde articulent leur politique étrangère afin d'obtenir un siège permanent au Conseil de sécurité ce qui n'est pas forcément vu d'une manière enthousiaste par Moscou et Pékin. Des différences les opposent sur le commerce, la monnaie (sous-évaluation du yuan qui porte préjudice aux autres pays BRIC car elle entame la compétitivité des marchés intérieurs et des monnaies) et le climat. Le Brésil, la « ferme du monde », est un exportateur agricole important et veut éliminer les barrières commerciales sur l'agriculture ce qui l'oppose à l'Inde.

1.2 La Russie : « redevenir une grande puissance mondiale »

Président de la Fédération de Russie : Dimitri Medvedev (depuis 2008).

Premier ministre : Vladimir Poutine (depuis 2008).

Le territoire russe représente 17 075 000 de kilomètres carrés. La population est de 140 millions d'habitants (130 millions en 2030).

Depuis 2006, la notion de « démocratie souveraine » avancée par les conseillers du Kremlin prétend démontrer que la Russie n'est pas passive face à l'évolution

²⁰ Sommes investies par les coentreprises, ainsi que les investissements organiques (hors acquisitions) de plus de 160 constructeurs et fournisseurs de service.

d'un monde globalisé mais qu'elle y revendique une place et un rythme particuliers, respectueux de ses spécificités nationales²¹.

Son modèle économique est loin d'être aussi dynamique que celui de la Chine ou de l'Inde. La Russie est aujourd'hui dépendante de ses matières premières (gaz et pétrole)²² et seuls quelques domaines comme le spatial, le nucléaire et l'aéronautique sont compétitifs. Elle est le premier producteur de pétrole au monde (13 % du total mondial et à égalité avec l'Arabie saoudite – et 7^e détenteur des réserves prouvées) et elle détient les plus grandes réserves de gaz naturel (un quart du total mondial²³). La Russie dépend de sa relation commerciale avec l'Europe qui est le principal marché d'exportation des produits russes et le principal investisseur et fournisseur étranger. Elle « adopte un discours de pays émergent jouant de l'appellation BRIC même si elle partage peu avec les pays émergents en termes de trajectoires et de niveau de développement »²⁴. En matière d'exportations, la Russie a comme principaux partenaires : l'UE, les États-Unis, la Chine, la Turquie. Puis viennent, la Biélorussie, l'Ukraine, l'Asie du Sud-Est, le Kazakhstan, le Japon et enfin la Corée du Sud, Taïwan, l'Inde, le Golfe et l'Afrique du Nord. Pour les importations, nous retrouvons pratiquement les mêmes partenaires : l'UE, la Chine, l'Asie du Sud-Est, le Japon, l'Ukraine la Corée du Sud, la Biélorussie, les États-Unis. Viennent ensuite le Canada, le Brésil, la Turquie, le Kazakhstan et l'Inde.

En matière spatiale, la Russie a bénéficié du savoir-faire de l'ex-URSS et d'ouvertures multiples en raison de la polyvalence de ses lanceurs et d'une forte expérience de vols habités.

Domaine militaire²⁵

La Russie affecte sa volonté de montrer à nouveau son pavillon sur toutes les mers du globe. Les autorités russes cherchent à mettre à profit les gains en termes d'image que leur apporte la participation récente à des opérations de maintien de la paix. Une des missions des forces armées est de garantir la sécurité de la navigation maritime. Elle participe à la lutte contre la piraterie.

Le budget alloué à la Défense était de 40.48 milliards de dollars en 2008 et de 41.05 en 2009. Les dépenses réelles (en parité de pouvoir d'achat)

²¹ Atlas de la mondialisation, p. 121.

²² Elle produit aussi du charbon et lignite, du nickel, du minerai de fer, du tungstène, du platine, de l'uranium, de l'acier, de l'aluminium, des céréales et de l'électricité.

²³ Colloque IRIS du 10 janvier 2011.

²⁴ Atlas de la mondialisation, p. 131.

²⁵ Données du SIPRI Yearbook 2009.

correspondraient pratiquement au double. Les forces armées totalisent 1 027 000 militaires (dont 395 000 pour l'armée de terre, 160 000 pour l'armée de l'air et 142 000 pour la marine). Le service national est de 12 mois. La majeure partie des effectifs russes hors de leurs frontières nationales se trouve dans l'étranger proche (Communauté des États indépendants - CEI).

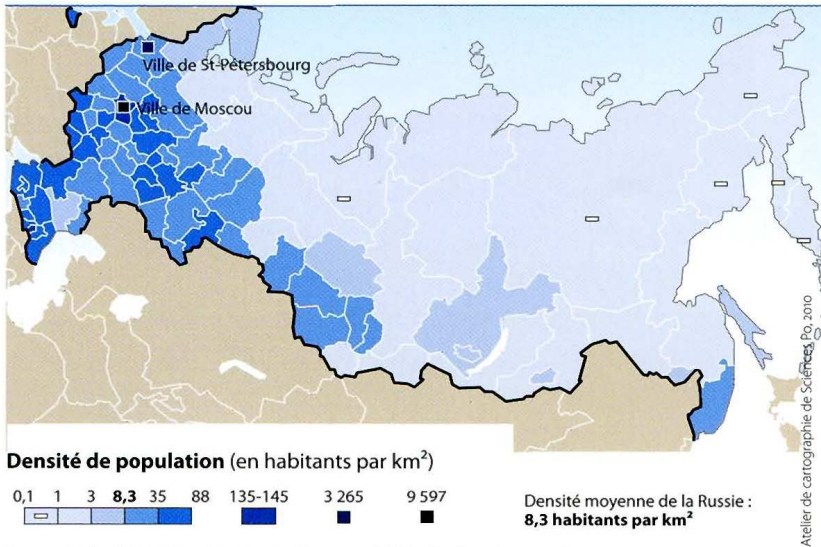
Les exportations militaires russes (industrie de défense) ont augmenté de 10 % et l'Inde et la Chine sont les clients traditionnels et les plus importants. En 2008, les dépenses d'armement représentaient 3.5 % du PIB. En 2008, la Russie a dépensé 58.6 milliards de dollars et donc 4 % des dépenses mondiales d'armement. Elle se situe au cinquième rang derrière les États-Unis, la Chine, la France, et le Royaume-Uni. Elle est depuis la fin de la guerre froide parmi les cinq puissances exportatrices d'armement. Elle importe relativement peu d'armements, se situant entre 2004 et 2008 au 80^e rang mondial.

La Russie possède la cinquième puissance navale²⁶ et compte 3 bases navales et mouillages hors métropole (plus une en projet)²⁷. Elle possède un porte-avions et des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) ainsi que 66 sous-marins, 5 croiseurs, 14 destroyers, 14 frégates. L'armée de terre est dotée de 23 000 chars de combat et l'armée de l'air de 1 743 avions de combat. Comme nous pouvons le voir, les effectifs ainsi que les matériels sont extrêmement élevés et il n'est pas sûr que la totalité des équipements soient opérationnels. La Russie envisage de restaurer et de moderniser son outil militaire mais ses moyens restent limités.

²⁶ La puissance (selon Coutau-Bégarie) est liée à la qualité et au tonnage des bâtiments, à la maîtrise de la navigation et aux zones de déploiement.

²⁷ Revue DSI, HS14, octobre-novembre 2010.

DENSITÉS DE POPULATION PAR RÉGION, 2008



Source : Federal State Statistics Service, *Demographic Yearbook 2008*, www.aks.ru

Indépendante sur le plan énergétique et membre du Conseil de sécurité des Nations Unies, la Russie cherche à redevenir une grande puissance mondiale. Après avoir été très présente en Afrique pendant la guerre froide par ses exportations d'armement, elle a amorcé depuis peu un retour prudent sur le continent africain.

1.3 Le Brésil, un colosse qui cherche sa place sur la scène diplomatique

Président de la république : Dilma Rousseff qui a remplacé Luiz Inacio Lula Da Silva au premier janvier 2011.

La superficie du Brésil atteint 8 511 965 kilomètres carrés. Sa population avoisine les 195 millions d'habitants.

Le Brésil de ces dernières années a été marqué par le prestige international acquis par le président Lula²⁸. Il est devenu un interlocuteur incontournable sur la scène mondiale. Il est membre du Mercosur²⁹ et l'accent a été mis sur l'intégration régionale (50 % du territoire de l'Amérique du Sud est brésilien mais il existe une asymétrie certaine entre les pays d'Amérique du sud). Bien au-delà des réussites économiques, le Brésil reste confronté à ce qu'Alferdo Da Gama E Abreu Valladao³⁰ appelle le défi de l'interdépendance responsable. « Ce pays a été obligé de reconnaître qu'il faisait partie du monde et qu'il avait besoin de s'y intégrer » (Valladao, 2010, p. 85). Il réclame un siège de membre permanent au conseil de sécurité des Nations Unies (revendication de son leadership régional). L'objectif de ces dernières années a été « d'apparaître comme un médiateur indispensable entre le Nord et le Sud en devenant un porte-parole audible des pays émergents et en développement » (Valladao, 2010, p. 90). L'Afrique constitue un des éléments de cette politique (Le président Lula a reconnu la dette historique envers le continent africain - esclavage). Néanmoins, que ce soit lors des négociations de Doha ou de la réforme du Conseil de sécurité, le Brésil n'obtient aucun résultat tangible. Le Brésil ne semble pas aujourd'hui prêt à assumer les charges inhérentes à celles d'un grand de ce monde, ne serait-ce que sur le plan militaire et « l'usage de la force » (Valladao, 2010, p. 93).

L'économie se maintient à un rythme fort et poursuit une croissance ininterrompue depuis quatre ans. Elle est moins rapide que celle de la Chine et de l'Inde mais n'en paraît pas moins solide et durablement installée. La Chine est récemment devenue le premier partenaire commercial du Brésil. Quelques multinationales performantes lui donnent un rôle d'acteur industriel important (Embraer, Petrobras, Natura...). La découverte en 2007 d'énormes gisements de pétrole au large des côtes brésiliennes promet un avenir radieux. De plus, le pays regorge de ressources naturelles : gaz, fer, étain, or, bauxite, manganèse, diamant, soja, café, canne à sucre, orange. L'éthanol est utilisé depuis longtemps comme carburant pour les véhicules. Le secteur aéronautique est particulièrement en pointe. Embraer, qui est le troisième constructeur mondial, a concrétisé son action sur l'aviation civile mais nourrit des ambitions dans le domaine militaire. La monnaie est stable et forte.

²⁸ Il ne faut pas oublier le rôle prépondérant du président Fernando Henrique Cardoso dans l'histoire politique du pays (1995-2002) qui a permis la « construction et l'affirmation » du Brésil sur la scène internationale (Rolland et Lessa, 2010, p. 10).

²⁹ Marché commun du Cône sud-américain.

³⁰ Directeur de la chair MERCOSUR à l'IEP de Paris.

Le nucléaire civil est développé depuis plusieurs années et il existe des doutes sur le nucléaire militaire car le Brésil ne se soumet pas à tous contrôles exigés par l'Agence internationale de l'énergie atomique (Le Monde p. 21). Il est une puissance spatiale émergente. Malgré des débuts prometteurs, ce pays a connu de nombreux déboires notamment sur le lanceur (VLS). En revanche, le Brésil possède un site de lancement dont l'implantation est idéale (Alcantara) et qui offre un intérêt majeur aux puissances possédant des lanceurs.

Domaine militaire

Le Brésil a décidé de moderniser son outil de défense pour assurer notamment la sécurité de ses 8 500 km de côtes et eaux territoriales et affirmer son rôle international. À ce titre, la France entretient un lien privilégié avec le Brésil (partenariat militaire). L'émergence du Brésil l'oblige à se doter d'outils militaires à sa mesure. Il cherche à réduire sa dépendance vis-à-vis des fournisseurs étrangers en développant une industrie de défense (autonomie technologique).

Le budget alloué à la défense était de 23.3 milliards de dollars en 2008, de 29.7 en 2009 et de 33 en 2010. Les effectifs militaires sont de 327 710 (conscription – un an de service militaire). L'armée de terre compte 190 000 hommes et 220 chars de combat. La marine a un effectif de 67 000 militaires qui arment cinq sous-marins, 1 porte-avions et 10 frégates. L'armée de l'air totalise 70 710 hommes et 334 avions de combat.

En 2008, le Brésil a dépensé 23.3 milliards de dollars en achat d'armements donc 1.6 % des dépenses mondiales. Il occupe à ce titre le 12^e rang. Il consacrait 1.5 % du PIB aux dépenses d'armement en 2008. Il se classe, pour les importations d'armements entre 2004 et 2008, au 35^e rang mondial et au 27^e pour les exportations.

L'ambition du Brésil l'a obligé à s'inscrire dans les actions au service de la paix et de la sécurité internationale. Il s'est ainsi impliqué dans la mission des Nations unies en Haïti (sphère régionale) depuis 2004 et en assure le commandement.



Développant des partenariats stratégiques avec l'Inde, l'Afrique du Sud et la Chine, le Brésil recherche une visibilité internationale et « veut jouer un rôle ambitieux dans le nouvel équilibre du monde » (Rolland et Lessa, 2010, p. 14). « Sans capacité de projection extérieure de forces conventionnelles », il reste « un géant presque désarmé » (idem, p. 20). Son « Discours de la fraternité culturelle » (idem, p. 18) et son implication dans les opérations de maintien de la paix ont un objectif majeur qui lui sera difficile d'atteindre : l'obtention d'un siège au Conseil de sécurité des Nations Unies.

1.4 L'Inde : une puissance encore régionale

Président de l'Union indienne : Pratibha Patil (depuis 2007).

Premier ministre Manmohan Singh (depuis 2004).

L'union indienne possède un territoire d'une superficie de 3 287 263 kilomètres carrés et une population de 1 140 000 000 habitants.

Un de ses principaux atouts reste la jeunesse de sa population (en opposition avec le vieillissement de la population chinoise). En revanche, la pauvreté reste importante (près de 30 % de la population serait en dessous de seuil de pauvreté). Son économie produit : riz, blé, caoutchouc naturel, bovins, thé, ovins, poulets, coton, soja, charbon. Elle exporte vers les États-Unis, les EAU, la Chine, l'Europe, l'Arabie saoudite, la Corée du Sud et Singapour. Elle importe depuis la Chine, les EAU, l'Arabie saoudite, les États-Unis, l'Iran, l'Europe, la Corée du Sud, l'Australie, l'Indonésie, le Nigéria. Sa croissance est proche de 7 %. Elle importe 70 % de ses besoins en pétrole.

L'Inde développe une stratégie globale : forte de sa puissance militaire et de son prestige culturel, elle tente de s'imposer au plan international et forger de nouvelles alliances. New Delhi est un partenaire des États-Unis (accord nucléaire américano-indien de 2005). Elle convoite un siège de membre permanent au conseil de sécurité de l'ONU, développe une vocation océanique (du détroit de Malacca au détroit d'Ormuz).

L'Inde est une puissance spatiale régionale (exploration et les vols habités). Elle a mis des satellites étrangers en orbite (Italie, Allemagne, Corée du Sud, Indonésie, Belgique..) et n'a pas hésité à se lancer dans des coopérations spatiales (Brésil, Corée du Sud, Israël, Russie - projet de faire alunir un module après 2015 -, ...). Elle a procédé au lancement de sa première sonde lunaire en octobre 2008. *India is becoming a power in satellite development and a significant player in the use of space for military as well as civil needs*³¹. Elle mène des coopérations dans le nucléaire civil et particulièrement avec la Russie.

Domaine militaire

Le budget alloué à la Défense était de 28.39 milliards de dollars en 2008 et de 35.88 en 2009. Puissance nucléaire, l'Inde s'est lancée dans une modernisation

³¹ www.aviationweek.com/dti.

militaire ambitieuse. Elle se tourne vers l'océan et renforce la capacité de sa marine car elle est de plus en plus préoccupée par sa sécurité stratégique (transports maritimes).

Les effectifs de son armée (service national) sont de 1 325 000 militaires. L'armée de terre compte 1 129 000 hommes et est dotée de 4 047 chars de combat. La marine est forte de 68 000 hommes et dénombre 16 sous-marins, 1 porte-avions (retrait du service en 2012), 8 destroyers et 12 frégates. 632 avions de combat équipent une armée de l'air de 127 200 hommes. L'Inde est la cinquième puissance navale, possède 2 bases navales et mouillages importants ou stratégiques hors métropole. D'autres sont en projets (Iran, Pakistan et Maldives). À l'horizon 2022, la marine indienne devrait posséder trois porte-avions (et 160 à 180 bâtiments).

Elle développe des collaborations, des coopérations avec la Russie (chasseur Sukhoi T50, appareil de transport), avec le Vietnam, avec le Japon (plan d'action conjoint en matière de sécurité et de défense de décembre 2009) avec le Brésil (Embraer 145 – AEW et C). La coopération russe date de 1994 et lui fournit de l'armement neuf, une modernisation des appareils d'origine russe, des productions sous licence, un soutien technique et la formation de personnels pour la mise en œuvre.

En 2008, l'Inde a dépensé 30 milliards de dollars en achat d'armements, ce qui correspond à 2.1 % des dépenses mondiales. Elle se classe au dixième rang mondial pour les dépenses d'armement. Les dépenses de 2008 correspondaient à 2.5 % de son PIB. Entre 2004 et 2008, elle se situait au deuxième rang mondial pour les importations d'armement et au 37^e pour les exportations.



L'Inde devrait devenir la première puissance démographique en 2050. Elle entretient une coopération bilatérale ancienne et importante avec la Russie (matériels militaires, nucléaire civil) mais s'est aussi rapprochée des États-Unis. Ses relations avec l'Afrique sont anciennes. La diaspora indienne s'est installée en Afrique de l'Est (Kenya, Tanzanie, Ouganda) et en Afrique du Sud au XIX^e siècle. L'Inde, puissance régionale, a pour ambition d'obtenir un siège de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies.

1.5 La Chine : un pays sous-développé, une puissance moderne³²

Président de la République populaire de Chine : Hu Jintao (2003).
Premier ministre : Wen Jiabao (2003).

La superficie de la Chine est de 9 5896 961 kilomètres carrés et sa population est de 1 330 140 000 Chinois³³.

La Chine est devenue la deuxième puissance économique du monde à l'été 2010. Elle a dépassé l'Allemagne et devient le premier exportateur mondial. Elle a un besoin vital de matières premières, de minerais et a la nécessité d'écouler régulièrement ses produits manufacturés sur le marché mondial³⁴. Elle reste aussi un importateur de produits agricoles. Ses principales importations proviennent du Japon, des États-Unis, de la Corée du Sud, d'Europe, d'Australie, de Thaïlande, d'Arabie saoudite, de Taïwan, de Malaisie, et du Brésil. Ses exportations sont à destinations des États-Unis, du Japon, de Singapour, de l'Inde, de l'Europe, de la Corée du Sud, des EAU et de l'Afrique du Sud. Les entreprises publiques « géantes, outils et symboles de la grande régénération chinoise, sont les fers de lance de l'expansion chinoise sur le marché mondial »³⁵. Elles « doivent en grande partie leur réussite à la protection et aux privilèges que leur concèdent les autorités ». Pékin « soutient ses champions nationaux en leur assurant aide financière, facilités administratives et protection juridique »³⁶. Comme le faisait remarquer Charles Meyer : « son rôle à l'ONU a profondément évolué et elle s'y sent investie d'une mission, celle de porter la voix des pays en développement face à un ordre mondial régi par les pays développés »³⁷. La Chine estime qu'elle n'est pas confrontée au passé troublant des puissances occidentales ou de la Russie³⁸ en Afrique. Si elle continue à construire des palais présidentiels et des stades, la Chine a aujourd'hui largement diversifié ses projets -

³² Contradictions chinoises, Eric de la Maisonneuve, Agir, janvier 2010, www.societe-de-strategie.asso.fr.

³³ La démographie chinoise posera au moins deux problèmes au cours du XXI^e siècle : une population vieillissante et un manque de femmes (préjudiciable à l'économie).

³⁴ Fiche du CEMS Air de novembre 2010.

³⁵ Infrastructures, communications, téléphonie mobile, finances (Bergère dans Revue Géopolitique, 2010, p. 5).

³⁶ Les investissements chinois à l'étranger sont passés de 2.7 à 56 milliards de dollars entre 2002 et 2008. (Idem, pp. 4 -5).

³⁷ (Meyer dans Revue Géopolitique, 2010, p. 48).

³⁸ « Offensive chinoise en Afrique », www.uclouvain.be.

usines textiles, écoles, hôpitaux, centrales hydroélectriques, hôtels, réseaux téléphoniques, logements, installations portuaires (Cabestan, 2010, p. 377).

La Chine est la troisième puissance spatiale depuis 2003 (derrière les États-Unis et la Russie). Elle a réalisé un vol habité, a développé les techniques de sortie dans l'espace et celles du pilotage à distance d'un véhicule spatial. Elle a procédé en janvier 2007 à la destruction d'un satellite météo par un tir de missile balistique³⁹. En 2010, elle aura procédé au lancement de 14 satellites et en prévoit une quinzaine pour 2011. Le centre spatial de Wengchang sur l'île de Hainan donnera à la Chine une infrastructure suffisamment proche de l'équateur pour optimiser ses lancements à destination de l'arc géostationnaire. Nous pouvons noter une coopération Chine-Brésil avec le satellite CBERS (Chine Brésil Earth Remote Sensing) lancé en septembre 2007. La Chine est le deuxième marché de l'aviation civile après les États-Unis⁴⁰.

Domaine militaire

Le budget alloué à la défense a été de 60.1 milliards de dollars en 2008, de 70.3 en 2009 et de 77.8 en 2010. Les forces armées comptent 2 285 000 militaires (conscript de deux ans). L'armée de terre est forte de 1 600 000 et 6 550 chars de combat l'équipent. L'armée de l'air aligne 1 600 avions de combat servis par 300 à 330 000 hommes. La marine a un effectif de 255 000 personnes et met en œuvre 65 sous-marins, 28 destroyers et 52 frégates. 100 000 militaires servent dans les forces stratégiques (armement nucléaire). Les priorités de la modernisation vont à l'armée de l'air et la marine. La Chine a lancé une véritable offensive afin de sécuriser principalement les sources d'approvisionnement de l'économie chinoise et le contrôle de ses eaux territoriales (et sa zone économique exclusive). Le pays constitue un réseau de bases dans l'océan indien (collier de perles)⁴¹. Elle est la quatrième puissance navale, possède huit bases navales et mouillages importants ou stratégiques hors métropole et cinq autres projets (Maldives, Seychelles, Vietnam, Singapour, Iran)⁴². Elle projette de construire quatre porte-avions et possède des SNLE. La Chine est le deuxième pays au monde par ses dépenses militaires. Elle a dépensé 84.9 milliards de dollars en 2008 ce qui correspond à 5.8 % des dépenses mondiales et à 2 % du PIB.

³⁹ Fiche numéro 46 du CEMS Air – juillet 2010.

⁴⁰ Air et Cosmos, 12 novembre 2010, p. 10.

⁴¹ En Birmanie, au Bangladesh, au Sri Lanka, aux Maldives, au Pakistan et dans le futur, au Cambodge, en Thaïlande et au Laos.

⁴² Revue DSI HS octobre et novembre 2010.



«En 1991, les politiques et stratèges militaires chinois ont dû prendre en compte une double révélation : la fin de cette ère bipolaire, et l'évidence, lors de la guerre du Golfe, de l'étendue du retard qu'avait la Chine en matière d'armement, de conduites d'opérations complexes, de guerre moderne » (Malvezin dans Géopolitique, 2010, pp. 71-72). Ce qu'un ancien Attaché de l'air en Chine précise par « la Chine devra se contenter, pendant encore de longues années, de forces armées dotées d'une capacité opérationnelle circonscrite à la région, et compenser cette faiblesse par une diplomatie performante, qui s'appuiera sur une utilisation optimale de toutes - les armes - non militaires basées sur l'apparence plus que sur la puissance réelle, celles dont l'utilisation a toujours été prônée par Sun Zi et ses successeurs et qui lui ont, à ce jour, plutôt mieux que les canons (Brisset, 2002, p. 124). Les ambitions chinoises sont freinées par une puissance militaire qui ne peut jouer, au mieux, que les seconds rôles.

La politique africaine de la Chine est marquée par des relations essentiellement bilatérales. La Chine assiste l'Afrique et celle-ci soutient ses positions. La Chine aide, encourage et soutient l'action de ses entreprises. Elle encourage aussi la coopération de province à État. Comme le précise Jean-Pierre Cabestan, la Chine privilégie clairement les relations avec les pôles plutôt qu'avec les régions, les pays riches en matières premières et produits alimentaires plutôt qu'avec ceux

qui en sont démunis, et par conséquent contribue indirectement à creuser les inégalités entre les premiers et les seconds au lieu d'aider à leur intégration. (Cabestan, 2010, pp. 364-365).

2. L'AFRIQUE : « A GLOBAL MARKET »

L'Afrique représente 30 millions de kilomètres carrés, près d'un milliard d'habitants, cinq sous-régions (géographiques) et 53 États.

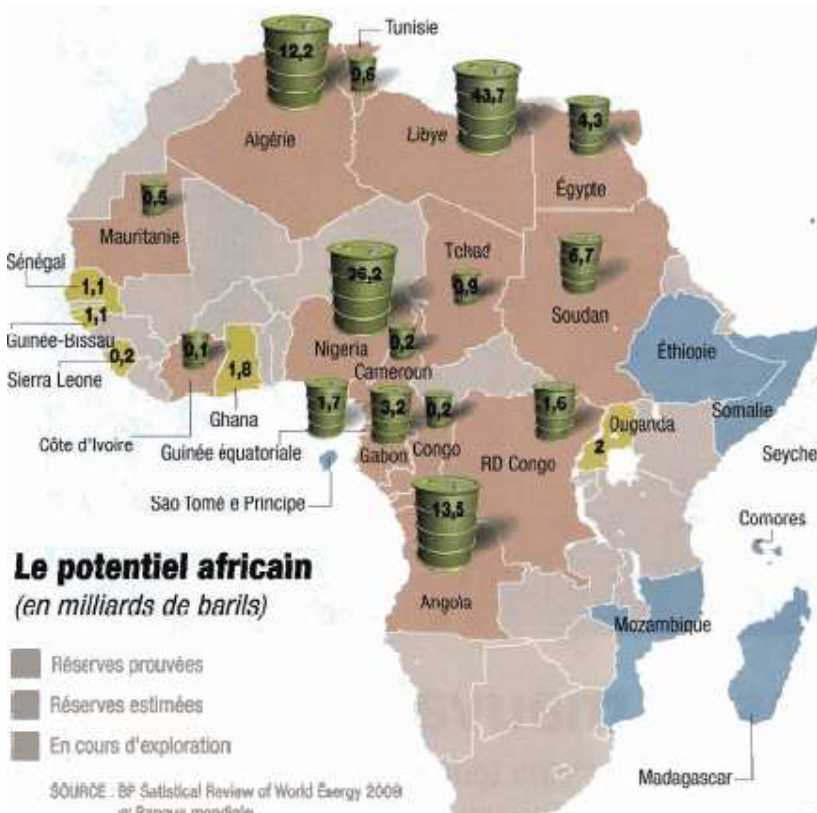
« La course aux matières premières qui a commencé vers 2005 a replacé l'Afrique au centre de l'échiquier. La Chine et, dans une moindre mesure, l'Inde et le Brésil ont mis fin aux chasses gardées occidentales »⁴³.

Le PIB africain a subi une hausse d'environ 2 % en 2009. La croissance s'est donc fortement ralentie. La Fondation Mo Ibrahim citée par la revue *Jeune Afrique*⁴⁴ a dressé le *Top 40* des économies mondiales en fonction de leur PIB 2008 en milliards de dollars. Les États-Unis (14 093) figuraient en tête, la Chine troisième (4 327), la Russie huitième (1 679), le Brésil (1 575) dixième et l'Inde treizième (1 159). Le premier pays africain, l'Afrique du Sud, arrivait en quarantième position (276). L'ensemble de l'Afrique est équivalent au Brésil, l'Afrique subsaharienne à l'Australie (1015) et la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) à la Turquie (735). Mo Ibrahim, soudanais, faisait un constat clair : 89 % des échanges africains sont réalisés avec des partenaires non africains. L'Afrique exporte tout ce qu'elle produit et importe tout ce qu'elle consomme. Le retard de l'Afrique est sans ambiguïté.

Si de nouvelles réserves de pétrole ont été découvertes, la carte ci-dessous souligne l'attrait certain des puissances extérieures pour le Nigéria, l'Angola, la Libye et l'Algérie.

⁴³ *Jeune Afrique*, « L'état de l'Afrique 2010 », p. 31.

⁴⁴ Numéro du 28 novembre au 4 décembre 2010, p. 4. et p. 43.



La « ruée vers l'Afrique » est une réalité. « Le continent est devenu une escale incontournable pour les dirigeants des BRIC⁴⁵ ». Les Chinois sont présents dans tous les secteurs et ont annoncé 10 milliards de dollars de prêts lors du dernier forum Chine-Afrique. Les Indiens, plus discrets, tissent leur toile sur tout le continent. Le Brésil investit principalement dans les pays lusophones et à ceux au riche sous-sol (fer, charbon). La Russie entame un timide retour sur les terres africaines en investissant dans les domaines de l'énergie (uranium, gaz, pétrole).

⁴⁵ Jeune Afrique, « L'état de l'Afrique 2010 », p. 60.

2.1. L'organisation continentale : l'union africaine : une ambition démesurée ?

Président de l'Union africaine (tournante et annuelle) : Bingu wa Mutharika (Malawi)

Président de la Commission de l'Union africaine : Jean Ping (Gabon).

En 2002, l'Union africaine a remplacé l'Organisation de l'unité africaine.



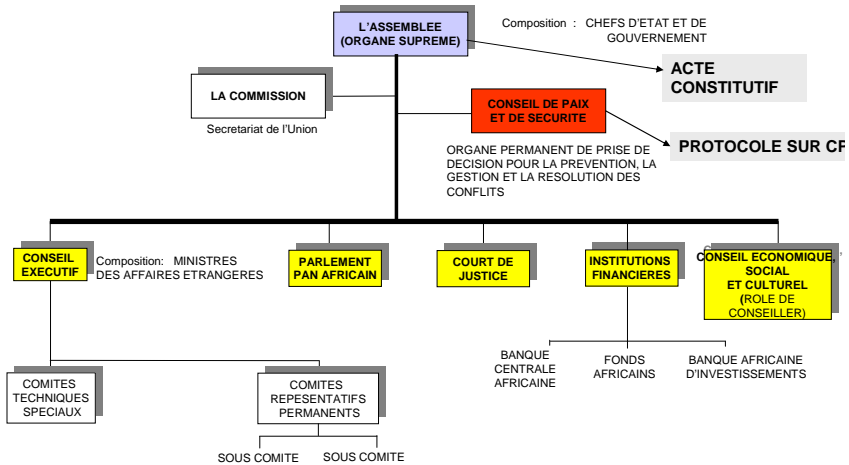
Découpage sous régional de l'Union africaine⁴⁶

Le siège de l'organisation est toujours à Addis Abäba mais de nouvelles structures ont été mises en place.

⁴⁶ Gnanguenon Amandine, *Le rôle des communautés économiques régionales dans la mise en œuvre de l'architecture africaine de paix et de sécurité*, octobre 2010.



LES ORGANES DE L'UNION AFRICAINE



Le président de l'Union africaine, dont le mandat est limité à un an, a quelques pouvoirs que Delphine Lecoutre résume ainsi : *The chairperson can make amendments to the agenda of the organisation and convene extraordinary summits. But his influence is determined by his initiative and the extent of his activism*⁴⁷. La difficulté réside dans le fait que les relations entre le président de l'Union africaine et le président de la Commission ne sont pas stipulées dans les textes. Les acteurs majeurs de l'Union africaine sont la Commission et le Conseil de paix et de sécurité (CPS) sur lequel nous reviendrons lors de l'étude des mécanismes de paix et de sécurité dans la troisième partie. La Commission est un organe clé. Elle joue un rôle central dans la gestion quotidienne de l'UA. Elle représente l'UA et défend ses intérêts. Elle élabore les projets de positions communes, des plans stratégiques et des études. Les fonctions principales sont articulées autour de huit commissaires dont un commissaire « Paix et sécurité ».

Les États jouent volontairement le niveau régional et continental ainsi que la diversité des communautés économiques régionales. L'Union africaine reste un espace continental dont l'ambition semble pour l'instant démesurée. La fonction

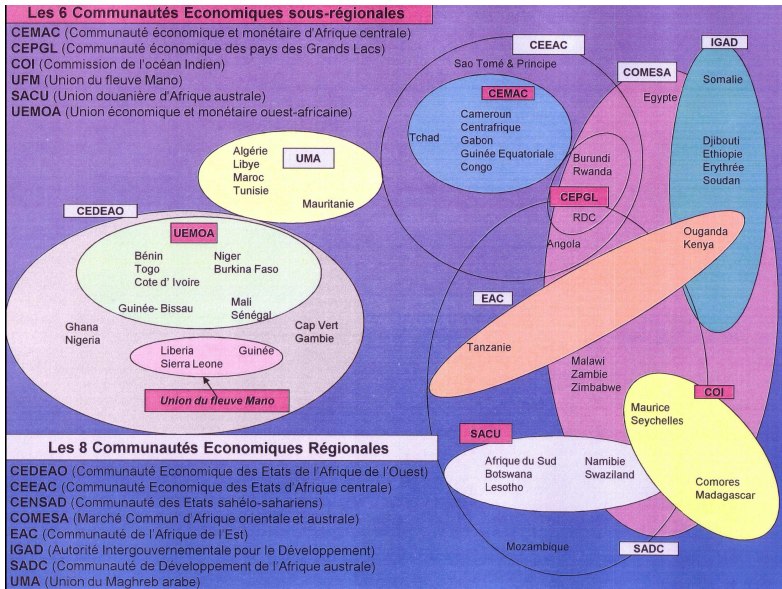
⁴⁷ « *The chair of the African Union* », Institut d'études de sécurité, Addis Abāba, juillet 2010, www.issafrika.org.

« paix et sécurité » reste en revanche un domaine où la démarche *top-down* porte ses fruits (troisième partie).

2.2 Les organisations régionales : les sous-régions, un ensemble complexe très hétéroclite

L'intégration économique de l'Afrique est loin d'être simple. Le schéma ci-dessous répertorie les différentes communautés économiques régionales (regional economical community – REC) et sous régionales qui ont été avalisées par l'OUA. Comme le fait remarquer Amandine Gnanguenon⁴⁸, « les États adhèrent à plusieurs organisations (politiques, stratégiques, économiques, géographiques), la multi-appartenance alimente la géométrie variable du continent ». Ils bénéficient ainsi des avantages ou avancées de certaines Communautés économiques régionales, limitent les inconvénients de l'appartenance à certaines et visent surtout à la défense de leurs intérêts propres.

⁴⁸ Gnanguenon Amandine, Le rôle des communautés économiques régionales dans la mise en œuvre de l'architecture africaine de paix et de sécurité, octobre 2010.



Nous pouvons constater assez facilement que l'intégration économique pâtit de ces multi-appartenances et qu'il sera difficile pour une puissance extérieure d'influencer telle ou telle communauté au niveau d'une sous-région. Il est, de plus, difficile de comprendre ces rouages car chaque communauté économique possède ses propres modes de fonctionnement.

La rationalisation attendue des communautés économiques régionales lancée par la Commission économique pour l'Afrique aura des conséquences sur le plan économique mais aussi sur le plan politico-sécuritaire et donc sur les mécanismes de paix et de sécurité (prévention et gestion des conflits). Pour l'heure, aucune évolution n'a été entérinée et nous restons sur un enchevêtrement de communautés économiques régionales et sous régionales qui met en valeur la souveraineté nationale au détriment d'une volonté politique sous-régionale voire continentale.

2.3 Les 53 États

Il existe trois puissances régionales : le Nigéria, l'Afrique du Sud et l'Éthiopie (Hugon, 2006, p. 25)⁴⁹. Seules donc l'Afrique australe, l'Afrique de l'ouest et la Corne de l'Afrique possèderaient un pôle. Mais l'actualité nous montre que ces pivots régionaux sont loin de posséder les atouts de véritables puissances régionales.

L'Afrique est plurielle. Elle compte 36 des 45 pays ayant le plus faible indicateur de développement humain de la planète. 35 des 50 pays les moins avancés appartiennent au continent (Problèmes économiques, 5/01/2011, p. 10).

LES DIX PAYS AFRICAINS DONT L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (IDH) EST LE PLUS ÉLEVÉ EN 2009

Pays	IDH
1. Namibie	0,686
2. Afrique du Sud	0,683
3. Botswana	0,694
4. Égypte	0,703
5. Cap-Vert	0,708
6. Guinée équatoriale	0,719
7. Algérie	0,754
8. Gabon	0,755
9. Tunisie	0,769
10. Libye	0,847

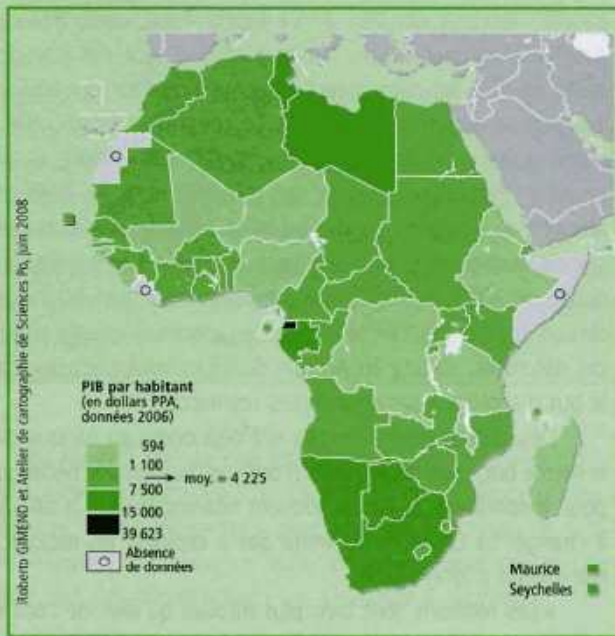
Lecture : L'indice de développement humain croise trois critères : l'espérance de vie, le niveau d'éducation et le niveau de vie. Il est compris entre 0 (très mauvais) et 1 (excellent). En 2009, le pays le mieux classé est la Norvège (0,971), tandis que le Niger occupe la dernière place du classement (0,340).

Source : PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, 2009

Les PIB des pays africains nous livrent un autre aspect de ce continent.

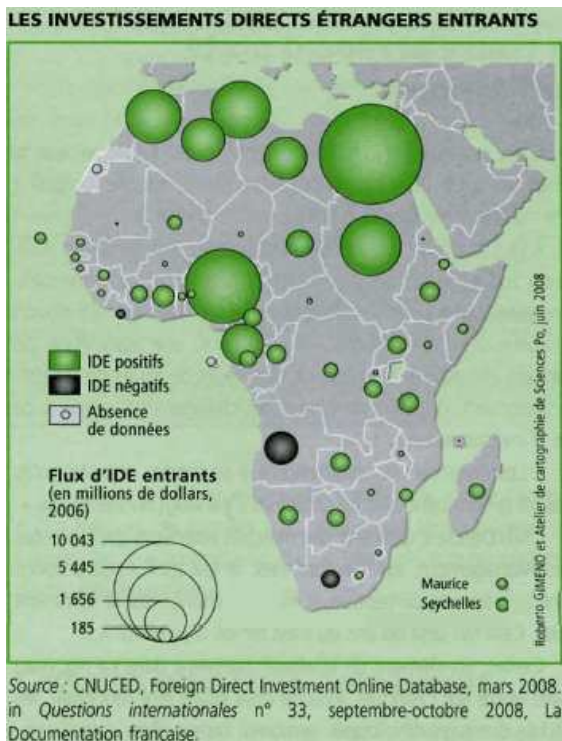
⁴⁹ Damien Helly identifie quatre puissances régionales : l'Angola, l'Afrique du Sud, le Nigéria et l'Éthiopie (« L'UE et l'Afrique : les défis de la cohérence », Institut d'Etudes de Sécurité de l'Union européenne, novembre 2010).

LE PIB PAR HABITANT



Source : OECD, *African Economic Outlook 2008*, Statistical Annex, www.oecd.org in *Questions internationales* n° 33, septembre-octobre 2008, La Documentation française.

Les investissements directs étrangers entrants soulignent une autre dimension de l'Afrique.



L'Afrique fait l'objet de nombreuses convoitises grâce à ses richesses pétrolières et ses ressources minérales. La Libye, Le Nigéria, l'Angola l'Algérie, le Soudan, l'Égypte et la Guinée équatoriale sont parmi les principales cibles économiques identifiées grâce à leurs richesses pétrolières. Le Ghana, grâce à ses découvertes récentes, se présente comme un futur exportateur. Pour les ressources minérales, nous pouvons rajouter l'Afrique du Sud, La République démocratique du Congo, la Namibie, le Zimbabwe.

CONCLUSION

L'étude de la presse quasi-officielle⁵⁰ d'Éthiopie entre le 1 juin et le 31 octobre 2010 nous permet d'observer les activités des BRIC. Quatre articles furent publiés. La coopération Sud-Sud fut mise en relief dès le mois de juin (EH, 20/06/2010). *Brazil, China and India see Africa as an important source of natural resources needed to support and sustain domestic economic growth. They also see the region as a growing market for their exports and increasingly seek its support on global issues.* L'article citait le rapport *South-South cooperation : Africa and the new forms of partnership*⁵¹ qui mentionnait que *Africa should take steps to ensure that its growing economic interactions with large developing countries, including China, India and Brazil, result in economic diversification rather than simply the sale of African commodities and raw materials – the traditional pattern of the continent's relations with the industrialized North*⁵². Deux articles revenaient sur la position de la Chine et de l'Inde sur les engagements vis-à-vis des objectifs du millénaire et de la lutte contre la pauvreté. *India expresses readiness to help Africa end poverty* (EH, 14/10/2010) et *China calls on rich countries to honour commitment to Africa assistance* (EH, 17/10/2010). Le 22 octobre 2010, les relations Afrique-Chine étaient abordées : *Africa – China relations*. Il reflétait les positions d'un ancien ministre des affaires étrangères éthiopiennes (Tekeda Alemu). Le fait principal souligné était que *the emergence of China as a real factor in international economic cooperation, has been a major set for Africa*. La conclusion soulignait l'apport de la Chine notamment pour l'Éthiopie mais insistait sur le fait que ces relations devaient toujours promouvoir l'intérêt mutuel et que cette relation particulière avec la Chine n'empêchait pas de développer d'autres partenariats.

Les relations entre les quatre pays du forum BRIC sont surtout marquées par la « relation spéciale » Chine – Afrique. « L'Afrique est avant tout considérée comme une terre de matières premières et de ressources énergétiques où il convient de s'installer »⁵³. La Chine est devenue le champion des pays du Tiers-monde. Elle s'assure ainsi des voix dans les grandes instances internationales. Elle pallie sa forte demande d'énergie, diversifie ses approvisionnements depuis le onze septembre 2001, écoule son armement et bénéficie de relais géographiques

Il reste que l'Inde et la Chine s'affrontent (lutte d'influence) aujourd'hui en Afrique pour l'accès aux matières premières énergétiques (Lafargue, Géopolitique, 2007, p. 78). Les deux autres pays, le Brésil et la Russie, adoptent une attitude différente en raison de leur autonomie en matière énergétique.

⁵⁰ Représentée par le journal *Ethiopian Herald* (EH, 6 numéros par semaine).

⁵¹ Publié par la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement du 18 juin 2010.

⁵² Commerce en 2008 entre l'Afrique et la Chine (93 milliards de dollars), l'Inde (31 milliards) et le Brésil (23 milliards).

⁵³ (Andrézy, Marteau, Raballand, 2010, pp. 151-162).

Après l'étude des BRIC et de l'Afrique, nous pouvons nous focaliser sur la lecture politique des relations entre les BRIC et l'Afrique.

LECTURE POLITIQUE DES RELATIONS ENTRE LES BRIC ET L'AFRIQUE

L'accès à la documentation officielle et notamment les documents de politique extérieure n'est pas toujours facile pour les pays auxquels nous nous intéressons dans le cadre de cette consultance. Il n'est pas inutile de préciser que l'État (la Chine) qui est le plus critiqué pour ses positions vis-à-vis de l'Afrique est le seul qui ait établi plusieurs documents officiels sur sa politique africaine. «L'émergence de la puissance de la Chine est une réalité que nous renvoie quotidiennement la lecture de la presse occidentale. Mais celle-ci, souvent prompte aux clichés, livre de la Chine, selon les cas et les saisons, une image tantôt alarmiste tantôt émerveillée, toujours impressionnante»⁵⁴. Les analyses des rapports entre l'Afrique et les autres pays du forum BRIC sont beaucoup moins anxiogènes et nombreuses.

Nous nous proposons de procéder à une lecture politique entre les BRIC et l'Afrique. Dans un premier temps, nous étudierons l'ensemble BRIC et les textes s'y rapportant. Puis la politique de chaque État vis-à-vis de l'Afrique sera analysée afin de tenter de discerner les éléments fondamentaux de leurs relations.

LES BRIC ET L'AFRIQUE

Le premier sommet des BRIC a eu lieu en Russie à Iekaterinbourg en juin 2009. Le second s'est tenu au Brésil en avril 2010. Le prochain se déroulera en Chine en 2011.

Considéré par le président Medvedev comme un « événement historique », le premier sommet avait été dominé par la critique de la monnaie américaine comme monnaie de réserve mondiale. Les quatre acteurs estimaient qu'il était nécessaire d'avoir un système de devises stable, prévisible et plus diversifié. Le rouble et le yuan méritaient, selon eux, d'être inclus dans le panier de devises de référence du Fonds monétaire international (FMI). Leur politique visait donc surtout à « réformer » le système financier international afin de donner une plus

⁵⁴ De La Maisonneuve Eric, « Contradictions chinoises », janvier 2010, www.societe-de-strategie.asso.fr.

grande place aux pays émergents⁵⁵. Les économies émergentes et en développement se devaient d'être mieux représentées dans les institutions internationales en raison notamment de leur forte croissance de ces dernières années. Pour un certain nombre de spécialistes russes, le forum BRIC pourrait s'imposer à l'avenir comme « un forum clé » sur la scène mondiale. Aucun plan d'action n'accompagnait cette déclaration du pays hôte.

Lors du deuxième sommet à Brasilia, qui a été écourté en raison des événements en Chine (séisme dans la province de Qinghai), les représentants des quatre pays ont « dénoncé la concentration des pouvoirs politiques, économiques et militaires dans les mains de quelques pays, appelant à plus de participation des pays BRIC dans les organisations de gouvernance mondiale, afin de refléter la nouvelle réalité multipolaire du monde⁵⁶ ». Les autres sujets abordés reflétaient la politique du forum : rôle des BRIC dans la crise financière internationale, position en matière climatique, investissements directs étrangers, technologie et les organisations de gouvernance mondiale. Il est intéressant de noter que le directeur du Centre de relations internationales du Brésil (M. Gonzalves) précisait que les BRIC devaient dans les affaires internationales établir une plus grande coopération sur des questions telles que le maintien de la paix et du développement au niveau mondial.

Le Forum BRIC s'axe donc sur le rôle qu'il doit jouer dans les institutions financières internationales (Banque mondiale et Fonds monétaire international). Si les BRIC ont un potentiel de coopération important, il est à ce jour très limité. Ce forum constituera une plate-forme de communication importante mais il ne fait, lui aussi, qu'émerger. Son influence ira croissante mais dépendra surtout de la coopération, la coordination et la confiance entre les pays membres du forum. Entre suggérer des changements et imposer son opinion, le chemin sera encore long. Le prochain sommet devrait se concentrer sur les problèmes économiques et financiers. La relation entre BRIC et l'Afrique n'est pas à notre sens encore à l'ordre du jour. En revanche, le commerce total entre ces quatre pays et le continent africain pourrait avoir un sens en matière économique sans avoir de valeur politique. Ce commerce a d'ailleurs fait l'objet d'un rapport de la CNUCED en avril 2010. Il recommandait de « considérer la coopération entre l'Afrique et le sud comme un complément et non comme un substitut aux relations avec les partenaires traditionnels du Nord ». Initié en 2009, le forum

⁵⁵ Dépêche AFP du 16 juin 2009.

⁵⁶ Dépêche Xinhua du 14 avril 2010.

BRIC reste surtout un symbole. L’Afrique du sud devrait rejoindre les BRIC lors du prochain sommet.

LA CHINE ET L’AFRIQUE

Plusieurs documents structurent la relation Chine – Afrique. Les premiers sont issus des forums Chine-Afrique qui ont débuté en 2000. En second lieu, la synthèse annuelle de la politique étrangère apporte de nombreuses précisions sur les orientations de la politique étrangère chinoise. En 2006, la politique africaine de la Chine a fait l’objet d’un document officiel. 2010, a vu la publication d’un rapport détaillé sur les réalisations chinoises en Afrique. Le livre blanc des relations économiques et commerciales est paru en décembre de la même année. Au fur et à mesure des années, la politique africaine de la Chine apparaît plus structurée, plus globale. La Chine affirme sa puissance sur la scène internationale.

Le document de politique africaine de 2006

Ce document date du 12 janvier 2006. D’une dizaine de pages, il donne les grands axes de la politique de la Chine à l’égard de l’Afrique. Son avant-propos rappelle que ses relations sont basées sur les cinq principes de coexistence pacifique⁵⁷. Il définit ensuite la place et le rôle de l’Afrique qui est un vaste continent doté d’abondantes ressources naturelles renfermant d’énormes potentialités de développement. L’Union africaine et le NEPAD sont deux éléments importants du continent. Les relations Chine-Afrique sont anciennes et marquées aujourd’hui par une coopération fructueuse. La politique de la Chine à l’égard de l’Afrique est déclinée à l’aide de principes et objectifs. Le « principe de l’unicité de la Chine constitue la base politique dans l’établissement et le développement des relations avec la Chine⁵⁸». Le soutien mutuel sino-africain dans les instances internationales est préconisé.

⁵⁷ Respect mutuel de la souveraineté et de l’intégrité territoriale, non-agression mutuelle, non-ingérence mutuelle dans les affaires intérieures, égalité et avantages réciproques et coexistence pacifique.

⁵⁸ S’abstenir de développer des rapports et des échanges officiels avec Taiwan.

Le renforcement de la coopération sino-africaine concerne le domaine politique, économique, de l'éducation, de la science, de la culture, de la santé et du progrès social, de la paix et de la sécurité.

Les forums sur la coopération sont un instrument de cette politique. Le dernier chapitre est consacré aux relations entre la Chine et les organisations régionales africaines. En matière de paix et de sécurité, deux points méritent d'être rappelés :

Domaine de la coopération militaire

« Multiplier les contacts de haut niveau entre les armées des deux Parties et développer activement les échanges ainsi que la coopération sur les technologies militaires. La Chine continuera d'aider les pays africains dans la formation du personnel militaire. Elle les soutient dans leurs efforts de renforcement de la défense nationale et de l'armée, qui permettent d'assurer leur propre sécurité ».

Domaine du règlement des conflits et action de maintien de la paix

« Appuyer les efforts actifs de l'UA et des autres organisations régionales africaines ainsi que des pays concernés pour régler les conflits locaux et leur fournir une assistance dans la mesure du possible. Pousser énergiquement le Conseil de Sécurité des Nations Unies à suivre de près les conflits régionaux africains et à apporter son assistance au règlement de ces conflits. Continuer à soutenir l'action de l'ONU pour le maintien de la paix en Afrique et à y prendre part ».

Dans le domaine des organisations régionales africaines, « la Chine apprécie l'important rôle joué par l'UA dans la préservation de la paix et de la stabilité régionales de même que dans la promotion de la solidarité et du développement en Afrique ».

De ces trois points, nous pouvons avancer que la coopération militaire concerne les pays (en bilatéral) même si l'UA est appuyée pour le maintien de la paix et de la sécurité sur le continent. La Chine entend participer aux Opérations de maintien de la paix.

La politique étrangère chinoise

Chaque année, la République populaire de Chine édite un bilan de sa politique étrangère. Nous nous sommes intéressés aux deux dernières éditions.

Dans l'édition 2009 donc de l'année diplomatique 2008, la Chine analyse les grandes problématiques internationales puis sa diplomatie. Elle sépare l'Afrique du Nord de l'Afrique subsaharienne. Le Soudan est intégré dans l'Afrique du Nord. Évoquant la situation au Darfour comme complexe et volatile, le document mentionne les développements de la crise mais surtout l'initiative du Qatar (médiation entre le gouvernement soudanais et les militants anti-gouvernementaux). Pour l'Afrique subsaharienne, les Chinois jugeaient la situation généralement stable. La Somalie et la RDC retenaient l'attention ainsi que les évolutions de l'intégration économique en Afrique. Ils notaient aussi les liens de plus en plus fréquents entre le continent africain et le reste du monde principalement les sommets de l'Inde et du Japon, le lancement officiel du commandement américain pour l'Afrique.

Pour les actions de la diplomatie chinoise dans le domaine de la coopération avec les pays en voie de développement, la Chine relevait les visites du continent africain (cinq pays), la mise en œuvre du plan d'action décidé lors du forum Chine-Afrique, la création du mécanisme de dialogue stratégique avec l'Afrique du Sud et l'Union africaine. En matière de protection des intérêts chinois à l'étranger, les autorités chinoises ont souligné les enlèvements de ressortissants chinois au Soudan, l'évacuation du Tchad et l'envoi de navires de guerre dans le Golfe d'Aden.

Sur les actions majeures menées, il faut noter l'intérêt très particulier porté à la situation au Soudan (visite d'autorités soudanaises à Pékin et envoi d'un représentant spécial chinois pour le Soudan, participation à l'OMP, proposition de solution chinoise à la crise, conférence sur le Darfour). La Chine continuait à défendre les intérêts de l'Afrique aux Nations Unies. L'assistance et les investissements en Afrique se sont poursuivis. En octobre 2008, plus de 10 000 professionnels africains ont été formés, des volontaires et experts agricoles chinois ont été envoyés en Afrique, 3 400 bourses pour étudiants ont été offertes. Lors de la 63^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2008, la Chine annonça qu'elle allait augmenter ses actions dans les cinq prochaines années afin que les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) soient atteints.

L'édition 2010 reprend les grands thèmes de l'édition précédente. Aucun événement international ayant marqué la Chine ne s'est déroulé sur le continent africain. Au Soudan, le Darfour et l'inculpation du président Omer El Bechir sont deux éléments majeurs comme le sont la poursuite du processus de Doha et la préparation des élections de 2011. En Afrique subsaharienne, la Chine notait l'évolution des situations dans les principales zones africaines de turbulence et notait les effets de la crise sur les économies du continent. Elle soulignait

l'établissement de l'« Autorité de l'UA » (une transition avant le Gouvernement de l'Union), l'union douanière du COMESA et les avancées de l'PEAC vers un marché commun. L'intensification de la coopération avec l'Afrique se faisait sentir chez les principaux pays du monde.

La diplomatie chinoise au cours de l'année 2009 a relevé, comme événement important, le premier sommet BRIC ayant pour but de promouvoir la coopération entre les quatre pays. Le rôle du représentant spécial pour le Darfour dans les conférences, visites, et relations avec les représentants spéciaux des États-Unis et de la Russie pour le Soudan est souligné. La Chine a versé 2 340 000 euros d'assistance humanitaire et 500 000 dollars pour le fond des Nations Unies pour le processus politique au Darfour. Pour l'Afrique subsaharienne, le point d'orgue a été le Forum Chine- Afrique de Sharm el Sheikh. Des échanges ont eu lieu entre le Premier ministre chinois et le Premier ministre éthiopien et le président de l'Afrique du sud au sujet du changement climatique. La formation en Chine de professionnels a continué.

Un développement des sommets Chine-Afrique est à présent nécessaire au vu de leur importance dans la politique étrangère chinoise.

*Les sommets Chine – Afrique*⁵⁹

« La Chine, un acteur complexe - l'Afrique, un continent complexe »⁶⁰.

Le premier sommet entre la Chine et l'Afrique s'est déroulé en 2000 à Pékin et a donné lieu à une déclaration et un programme de coopération sino-africain sur le développement économique et social. Il a permis un simple échange de vues sur les questions internationales ainsi que sur l'état des relations entre la Chine et les pays africains. Pour les acteurs de ce premier sommet, le forum fut le cadre d'un dialogue collectif sur la base de l'égalité et des avantages réciproques et la recherche de la paix et du développement constituait un objectif commun. Le règlement pacifique des conflits était souligné et les deux parties s'engageaient à renforcer leur coopération pour stopper la prolifération, la circulation et le trafic illicites des armes petites et légères. Le rôle du Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde était reconnu. Celui des organisations sous-régionales et de l'unité africaine était mis en avant notamment dans le maintien de la paix. La coopération entre l'Afrique et la Chine se déclinait dans les « domaines économique, commercial, financier, agricole, médical,

⁵⁹ Quatre États africains ne reconnaissent pas la RPC comme la seule Chine : le Burkina-Faso, la Gambie, le Sao Tome et Principe, le Swaziland.

⁶⁰ *China in Africa – Preparing for the next forum for China Africa cooperation*, Chatham House, juin 2009.

sanitaire, technico-scientifique, culturel, éducatif, de la mise en valeur des ressources humaines, des transports, de l'environnement, du tourisme et autres ».

Le deuxième sommet s'est tenu à Addis Abäba en décembre 2003. À l'issue, un plan d'action a été établi pour la période 2004-2006. Dans la continuité du sommet de 2000, ce plan d'action visait à conférer un « grand dynamisme et une pleine efficacité au nouveau partenariat sino-africain ». Deux chapitres nous intéressent : « affaires politiques, paix et sécurité » et « coopération multilatérale ». Les suivants, « développement économique », « développement social » et « mécanisme de suivi » sont d'un intérêt moindre pour notre étude.

« Affaires politiques, paix et sécurité » : la Chine envisageait d'intensifier son action dans le domaine de la logistique pour renforcer la capacité des États africains au maintien de la paix. Elle déclarait vouloir continuer à participer activement aux OMP et au processus de déminage en Afrique et à fournir, dans la mesure de ses possibilités, une assistance financière et matérielle combinée avec la formation du personnel au Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA. La Chine était déterminée à renforcer et œuvrer dans le sens d'un rôle accru de l'ONU, de l'UA et d'autres organisations sous-régionales africaines.

« Coopération multilatérale » : la Chine réaffirmait sa position et son engagement de se tenir comme par le passé, aux côtés des pays africains au sein de l'ONU comme dans d'autres enceintes internationales et soutiendrait les propositions et les prises de position de l'UA.

Ce plan d'action identifiait clairement les objectifs de la coopération. En matière de sécurité, l'aspect financier et logistique était mis en avant pour aider les Africains dans les OMP.

La troisième édition du forum sur la coopération sino-africaine s'est déroulée en avril 2006 à Pékin. Il s'est accompagné d'une déclaration et d'un plan d'action pour 2007-2009. La déclaration insistait sur l'établissement d'un partenariat stratégique entre la Chine et l'Afrique caractérisé par l'égalité et la confiance réciproque sur le plan politique, la coopération « gagnant-gagnant » sur le plan économique ainsi que les échanges bénéfiques sur le plan culturel. Dans le plan d'action, étaient instaurées des consultations politiques entre ministres des affaires étrangères chinois et africains en marge de l'Assemblée générale des Nations unies pour échanger des vues sur les grands dossiers d'intérêt commun mais aussi des consultations politiques dans les enceintes internationales et régionales (ONU, OMC). Le partenariat entre les assemblées et parlements

africains et panafricains devrait s'intensifier. La coopération entre la Chine et l'Union africaine et les organisations sous-régionales africaines seraient renforcées ainsi que le soutien à l'Union africaine, qui a un rôle essentiel dans le règlement des problèmes africains. La Chine participerait activement aux OMP et aiderait l'UA à construire un centre de conférences à Addis Abäba. Pour faire progresser le nouveau partenariat stratégique sino-africain, huit mesures ont été instaurées. Le doublement de l'aide chinoise par rapport à 2006, l'octroi de prêts préférentiels, la création d'un fond de développement sino-africain, la formation de 15 000 jeunes Africains, la création de centres-pilotes caractéristiques de techniques agricoles furent annoncées.

Le dernier sommet entre la Chine et l'Afrique s'est tenu en novembre 2009 à Charm el Cheikh en Égypte. Les conclusions du forum sont données à travers la déclaration et le plan d'action 2010-2012. La Chine a réitéré à cette occasion sa volonté de voir la représentation des États africains augmenter au Conseil de sécurité et dans les autres institutions de l'ONU. Elle a affirmé son appui « au rôle actif joué par l'UA et d'autres organisations régionales et sous-régionales, et soutient le processus d'intégration régional lancé par les pays africains dans le cadre de l'UA, du NEPAD et des communautés économiques régionales ». Elle a annoncé huit mesures supplémentaires pour promouvoir la coopération sino-africaine. Le plan d'action mettait en avant le dialogue stratégique entre les deux partenaires et accueillait « favorablement l'ouverture par l'UA d'un bureau de représentation à Pékin », en vue de promouvoir ses relations avec la Chine. Le gouvernement chinois annonçait aussi sa volonté de renforcer son partenariat avec les organisations régionales africaines dans le domaine du renforcement des capacités institutionnelles nécessaires à la conception et à la réalisation des projets régionaux. Il nommait un représentant spécial chinois pour l'Afrique, et continuera à soutenir l'UA et les pays concernés dans leurs efforts pour le règlement des conflits régionaux. La partie africaine a salué les efforts déployés par la Chine pour la lutte contre la piraterie dans le Golfe d'Aden et au large de la Somalie.

Quel est le bilan de ces quatre sommets ?

Les moyens mis en place par les Chinois sont sans commune mesure avec ceux des Africains. Les personnels chinois travaillant sur le dossier Chine – Afrique sont nombreux et réunis au sein du ministère des Affaires étrangères. Les Africains arrivent en ordre dispersé et sans trop de concertation⁶¹. Depuis

⁶¹ Entretien avec un haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères, décembre 2010.

quelques années, les Africains ont demandé un bilan chiffré des activités de la Chine en Afrique (pour eux et pour leur opinion publique). Opposée dans un premier temps à cette requête, la Chine s'est contentée d'un exercice questions/réponses lors du dernier sommet. Au titre de sa diplomatie publique, elle a effectué des efforts de transparence et les premiers chiffres sont sortis dans un rapport très détaillé du Chinese Academy of International Trade and Economic Cooperation de 2010. L'allocution de Wen Jiabao lors du quatrième sommet a souligné « le besoin des entreprises chinoises d'assumer plus de responsabilités sociales et de vivre en bonne entente avec les populations locales ». Cette remarque est bien sûr liée aux difficultés que rencontrent les entreprises chinoises dans certains pays mais montre l'intérêt des Chinois d'apporter des solutions à ce problème. Avec la mise en place d'un dialogue stratégique, nous assistons à la représentation de l'UA (Jean Ping lors du troisième dialogue stratégique à Shanghai en octobre 2010) dans les relations avec la Chine. Si elles sont principalement bilatérales dans les actions menées, ce partenariat pourrait signifier l'entrée en lice de l'UA ce qui n'est pas forcément souhaité par bon nombre d'États africains (problématique de la représentation africaine, continentale ou régionale). Les Africains affectionnent beaucoup plus le niveau bilatéral car les résultats sont concrets, rapides. Fondu dans une UA naissante, les résultats seraient moins perceptibles ce qui réduirait leur représentation sur le plan national. Comme nous pouvons le constater, le forum après une décennie a bien évolué. Le continent africain montre néanmoins que son organisation, l'Union africaine, n'a pas encore su ou pu s'organiser en tant qu'institution internationale et bénéficier ainsi du poids de ses 53 États. La Chine s'est adaptée à ce continent en privilégiant ce qu'elle préfère, la diplomatie bilatérale. Elle offre à l'Afrique de l'argent, des techniques et des honneurs⁶² et ses actions ont d'importantes retombées positives. Néanmoins consciente des problèmes qu'elle crée ou rencontre sur le continent africain, elle tente d'y apporter des solutions. Offrir le futur siège de l'Union africaine (250 millions de dollars) est le signe d'une diplomatie opportuniste, pragmatique et réfléchie.

« Le modèle de réussite chinoise, associant autoritarisme politique et croissance économique, séduit de plus en plus de hauts responsables africains (Gauchon et Huissoud, 2007, p. 296) ». L'Afrique s'est trouvé un allié de poids depuis les années 2000 alors que la plupart des nations se désengageait de ce continent. Le cadre du partenariat Chine-Afrique correspond, de plus, à un grand nombre des OMD !

⁶² Revue Agir, mai 2008, *les relations avec la Chine au vingt et unième siècle*.

Le rapport annuel des relations économiques et commerciales entre la Chine et l'Afrique de 2010 par « The Chinese Academy of International Trade and Economic Cooperation » (CAITEC).

Le document réaffirme l'ancienneté des liens entre l'Afrique et la Chine et le partenariat stratégique basé sur l'égalité politique, la confiance mutuelle, la coopération économique « gagnant-gagnant » et les échanges culturels. Il est constitué d'une première partie reprenant l'histoire des relations, d'une seconde décrivant les résultats de 2009 et la dernière donnant les perspectives de 2010. Ce rapport décrit l'état du commerce entre la Chine et l'Afrique, les investissements chinois en Afrique, les investissements africains en Chine, la construction d'infrastructures et l'assistance chinoise à l'Afrique. Il est assez précis tant sur les montants que sur les types d'investissement et les États africains bénéficiaires. Le bilan des exportations et importations a été déficitaire en 2008 pour la Chine (5.2 milliards de USD). Les Chinois ont lancé plusieurs mesures pour tenter de rééquilibrer la balance. 49 pays africains sont concernés par les relations avec la Chine. Certains bénéficient d'une aide ou d'investissements plus importants. Il s'agit de l'Angola, de l'Afrique du Sud, du Soudan, du Nigéria, de l'Égypte mais aussi de l'Éthiopie, de la Zambie, de l'Algérie, de l'île Maurice, du Ghana, et de la Libye. En 2009, les échanges ont subi les effets de la crise (chute de 15 %) mais la Chine a continué ses investissements, ses prêts et sa coopération. Les cinq plus importants partenaires commerciaux de la Chine sont l'Angola, l'Afrique du Sud, le Soudan, le Nigéria et l'Égypte. En 2009, le commerce a atteint pour ces cinq pays 51.74 milliards de dollars donc 57 % du total du commerce entre l'Afrique et la Chine. Les cinq plus importants destinataires des exportations sont : l'Afrique du Sud (15.4 % du total), le Nigéria (11.5 %), l'Égypte (10.7 %), l'Algérie et l'Angola. Les exportateurs africains sont principalement l'Angola, le Soudan, la République du Congo, l'Afrique du Sud et la Libye. La Chine réalise des actions dans les domaines de l'énergie et de l'industrie, les transports et les télécommunications, les produits manufacturés, l'agriculture (centres de démonstration de technologie agricole), l'expertise et la formation, la santé et les soins médicaux, le tourisme, l'aviation et les institutions financières et les échanges technologiques.

Pour 2010, la reprise économique laisse prévoir de nouvelles opportunités. Le commerce devrait dépasser les montants de 2008 (106.8 milliards de dollars). L'investissement chinois en Afrique s'accélérera et le commerce africain à destination de la Chine augmentera. La Chine va essentiellement investir dans les infrastructures (Cf. rapport de la Banque mondiale de 2008). Le rapport souligne les implications chinoises dans tous les domaines en rappelant que la population des deux partenaires représente un tiers de la population mondiale, que les

actions sont menées sur une base gagnant-gagnant et contribueront au bien-être des deux pays.

Le livre blanc des relations économiques et commerciales entre la Chine et l'Afrique de décembre 2010

L'avant-propos du texte précise que la pratique prouve que la coopération économique et commerciale entre la Chine et l'Afrique sert les intérêts communs des deux parties, aide les Africains à atteindre les objectifs du millénaire et stimule la prospérité et le progrès des deux partenaires. La coopération sud-sud a pour finalité d'établir un nouvel ordre économique et politique. La Chine souhaiterait travailler avec d'autres pays et organisations internationales afin d'améliorer la consultation et la coordination avec les pays africains, participer à la construction de l'Afrique et promouvoir la paix, le développement et le progrès sur ce continent.

Les chiffres du commerce Chine-Afrique de l'année 2010 (entre janvier et novembre) s'élèvent à 114,81 milliards de dollars. Pour l'année 2008, les chiffres représentent 10,4 % du commerce total africain (en 2008). Plus de 50 % des exportations de la Chine vers l'Afrique sont constituées par des produits du secteur de l'automobile, des machines-outils et de l'électronique depuis les années 2000. Les Africains exportent principalement du coton et des phosphates mais aussi de l'acier, du cuivre, des fertilisants chimiques ainsi que des produits agricoles.

Les investissements chinois sont multiformes et caractérisés par leur nombre croissant, par une multitude de bénéficiaires et de domaines. Un environnement favorable pour les investissements a été créé (accords bilatéraux avec 33 pays, accord pour éviter la double taxation avec 11 pays,..). Un fond Chine-Afrique a été établi. Six zones de coopération commerciale et économique ont été ou sont en cours de construction (Zambie, île Maurice, Nigéria, Égypte, Éthiopie).

L'Afrique du Sud, le Nigéria, la Zambie, le Soudan, l'Algérie et l'Égypte sont les destinations principales en termes d'investissements directs. Les investissements chinois s'intéressent aux mines, à la finance, aux produits manufacturés, à la construction, au tourisme, à l'agriculture, à la forêt, aux pêcheries et aux élevages des animaux. Les entreprises chinoises opérant en Afrique ont été invitées à tenir compte de l'environnement local, des caractéristiques des pays, des populations locales (bonnes relations) et de la protection de l'environnement. Elles emploient des personnels locaux et visent à développer des capacités d'autonomie pour ces

pays. Les économies africaines ont aussi investi en Chine (principalement l'île Maurice, l'Afrique du Sud, les Seychelles, le Nigéria et la Tunisie).

L'infrastructure (500 projets ont été menés avec l'aide de la Chine) est un des aspects les plus importants de la relation économique entre la Chine et l'Afrique (ports, aéroports, routes, ponts, télécommunications, hôpitaux, énergie, traitement des eaux, centres de conférences).

L'ensemble de la relation est marquée par le renforcement des capacités de développement en Afrique (éducation, formation, envoi de jeunes volontaires) mais aussi par l'amélioration des moyens de subsistance de la population (réduction de la dette, amélioration des conditions sanitaires et médicales, aide humanitaire). L'élargissement de la coopération dans les domaines bancaires, du tourisme, du transport aérien, de la protection de l'environnement. Le forum Chine-Afrique a un rôle fondamental et moteur pour cette coopération.

Comme nous l'avons montré, la relation Chine-Afrique est encadrée par de nombreux textes, documents de portée politique et évolue régulièrement lors de chaque sommet. Cette relation est ancienne (2000) et les investissements chinois sont loin d'être négligeables notamment pour les besoins en infrastructures de l'Afrique⁶³. La Chine se concentre sur un certain nombre de pays capables de satisfaire ses besoins en ressources naturelles (30 % de ses importations de pétrole proviennent d'Afrique). L'ensemble des textes politiques nous donne une image claire des positions de la Chine.

L'INDE ET L'AFRIQUE

Le premier sommet Inde-Afrique s'est déroulé en avril 2008 à New-Delhi. Le second sommet est prévu en 2011 sur le continent africain. L'initiative de ces sommets est récente et nous avons peu de recul pour mesurer les conséquences de la déclaration de Delhi et du cadre de coopération établis lors du sommet de 2008. L'objectif du forum était de renforcer la coopération dans les domaines de la politique, de la sécurité, de l'économie, la science et la technologie, les ressources humaines, du social et de la culture. Il a réuni les chefs d'État et de

⁶³ Rapport de la Banque mondiale de mai 2009 (« Bâtir des ponts : le rôle croissant de la Chine dans le financement des infrastructures en Afrique subsaharienne »), www.banquemondiale.org.

gouvernement africains, les chefs de délégation représentant le continent, l'Union africaine et ses institutions et le Premier ministre de la république d'Inde.

Le partenariat est basé sur les principes fondamentaux d'égalité, du respect et d'entente mutuels entre les deux peuples pour un bénéfice partagé, mais aussi par le respect de l'indépendance, de la souveraineté, de l'égalité et de l'intégrité des États-membres et l'engagement à renforcer le processus d'intégration africaine. Il insistait sur les défis mondiaux de changement climatique, sur la situation du Cycle des négociations commerciales de Doha, sur l'organisation mondiale du commerce (OMC). Il réaffirmait l'engagement pour les deux partenaires de renforcer davantage la coopération Afrique-Inde aux Nations Unies, au G77 et dans d'autres instances multilatérales en vue du règlement des questions d'intérêt commun. L'aspiration à une place au Conseil de sécurité des Nations Unies pour les deux partenaires a été soulevée. Il était enfin évoqué le renforcement de la coopération bilatérale entre l'Afrique et l'Inde mais aussi le renforcement progressif par l'Inde de son partenariat avec l'Union africaine et les Communautés économiques régionales.

Les deux parties définissaient un cadre de coopération et convenaient de coopérer dans plusieurs domaines dont deux particulièrement importants pour cette étude. En reconnaissant « l'importance de la coopération régionale et l'intégration économique dans les efforts de développement », l'Afrique et l'Inde ont convenu d'un apport au soutien financier aux programmes d'intégration (de l'Union africaine et des CER) et surtout à ceux qui ont une importance interrégionale et continentale.

Dans le domaine de la coopération politique, considérant que la sécurité et le développement sont inséparables, les deux partenaires s'engagent à partager :

- des expériences entre le CPS de l'UA et l'Inde dans le cadre des efforts de maintien de la paix et de reconstruction post conflit,
- et des expériences ainsi que de l'information pour renforcer les capacités dans la lutte contre le terrorisme international.

L'assistance technique et le renforcement des capacités dans la gestion des catastrophes et l'intervention humanitaire font partie du programme de coopération.

L'Inde est aussi un « grand investisseur » émergent dans des projets d'infrastructures en Afrique⁶⁴. Elle a investi dans des projets au Nigéria et au Soudan, mais aussi au Kenya et en Afrique du Sud.

⁶⁴ Rapport de la Banque mondiale de mai 2009 (« Bâtir des ponts : le rôle croissant de la Chine dans le financement des infrastructures en Afrique subsaharienne »).

Il faudra patienter pour analyser la portée du forum Inde – Afrique dont la seconde réunion se déroulera en 2011. Les premiers résultats et les stratégies adoptées nous permettront de nous faire une idée plus précise sur l'avenir de cette relation à l'ombre de celle avec la Chine. Le poids de l'Inde dans le tissu économique africain demeure conséquent. L'importance de la diaspora indienne en est un des reflets.

LA RUSSIE ET L'AFRIQUE

Depuis 1991, la Russie avait déserté l'Afrique. Elle y vendait encore quelques armements, entretenait ceux vendus aux temps de la guerre froide.

De nombreuses armées africaines sont encore dotées d'armes ou d'armements en provenance des pays de l'Est, vendus directement ou pris sur les stocks qui se sont révélés trop importants pour les nouvelles républiques de la CEI à la suite de la chute du mur en 1989. L'Éthiopie, l'Érythrée se sont ainsi équipées de matériels russes lors de la guerre de 1998-2000. Plus récemment, le cargo Faina qui a fait l'objet d'un acte de piraterie, transportait un chargement de 33 chars T72, à destination d'un pays de la Corne de l'Afrique.

2001 semble être l'année de la renaissance de la relation entre la Russie et l'Afrique. Elle a commencé par la visite à Moscou de certains présidents africains et celle du ministre russe des affaires étrangères en Afrique. Elle a continué par la tournée africaine du Président Poutine en Afrique du Sud et au Maroc en 2006. Celui-ci déclarait d'ailleurs que « les zones d'influence traditionnelles en Amérique latine et en Afrique appartiennent au passé, et la Russie peut y trouver un nouveau champ de travail ». Il s'agissait d'accroître les relations commerciales et économiques, scientifiques et culturelles. Le point d'orgue de ce renouveau dans

les relations Russie-Afrique a été la tournée du président Medvedev en juin 2009 en Égypte, au Nigéria, en Namibie et en Angola. Un programme d'aide au développement de 500 millions de dollars pour l'Afrique a été lancé. Il servira avant tout à la lutte contre la faim, la pauvreté, les maladies infectieuses dont le VIH/SIDA, et à s'attaquer à d'autres problèmes relatifs au développement sur le continent. (Mickael Afanasiev, ambassadeur de Russie en Éthiopie).

Mais la diplomatie des matières premières est aussi en marche. Les pays prioritaires pour la Russie sont : l'Algérie, l'Angola, l'Égypte, la Libye, le Maroc, la Namibie, le Nigéria, l'Afrique du Sud et la Tunisie. Le commerce et l'influence de la Russie en Afrique restent relativement modestes. A ce jour, le Maroc et l'Afrique du Sud (diamants et platine) sont les deux partenaires privilégiés de la Russie.

La relation entre l'héritière de l'ex-URSS et l'Afrique est marquée par le signe du renouveau mais avec un choix limité des partenaires. Il n'y a donc pas à proprement parlé d'axe Russie-Afrique mais simplement une relation entre la Russie et certains pays africains. La politique russe vis-à-vis du continent en lui-même n'existe pas. La Russie par ses richesses pétrolières, gazières⁶⁵ et ses ressources minérales ne cherche qu'un complément économique ou commercial. L'Afrique n'est qu'un partenaire parmi tant d'autres. Un forum Russie-Afrique ne soulève pas d'intérêt, ne semble pas utile. La Russie ne semble pas prête à développer des investissements massifs ou de tisser des liens commerciaux avec de nombreux pays africains à l'image de la Chine ou de l'Inde.

La conférence internationale parlementaire et le forum d'affaires sur le thème « Russie-Afrique » a eu lieu à Moscou en juin 2010. Délégations parlementaires, hommes d'affaires se sont retrouvés pour développer les relations, les liens bilatéraux et multilatéraux, pour approfondir le dialogue politique et l'élargissement des contacts parlementaires et humanitaires. En toile de fond, nous retrouvons le besoin de renforcer le partenariat commercial et économique. Konstantin Kosachev⁶⁶ annonçait à ce titre que « la découverte de l'Afrique par le business russe moyen, et peut être même petit était nécessaire. Il ne doit pas s'agir exclusivement de la coopération dans les branches basées sur les matières premières, bien qu'elles restent pendant encore longtemps - la locomotive - de notre coopération économique avec l'Afrique. La Russie se prononce aujourd'hui pour la création de la sécurité internationale énergétique et l'Afrique peut devenir

⁶⁵ Colloque de l'IRIS du 10 janvier 2011 (Quel monde en 2030 ?) et notamment l'intervention de Francis Perrin.

⁶⁶ Président de la commission des Affaires étrangères de la Douma.

un des piliers de ce mécanisme. Nous appelons nos collègues africains à se joindre à nous dans les efforts de changer la situation présente qui prend en compte plutôt les intérêts des consommateurs des ressources énergétiques que ceux des producteurs. Cela se rapporte aussi, malheureusement, aux autres types des ressources naturelles, que l'Afrique possède en grande quantité ».

Si « la Russie développe un discours l'apparentant aux pays émergents pour mieux se distinguer des pays européens dont l'influence sur les affaires internationales leur paraît en déclin⁶⁷ », elle s'implante et ne veut pas rester hors du jeu (des BRIC) comme le soulignait Bill Ramsey⁶⁸. Ce regain d'activité, dont Gazprom est une figure emblématique, fait partie intégrante du jeu de la « réémergence » de la Russie.

LE BRESIL ET L'AFRIQUE

Une lecture politique de la relation Brésil-Afrique peut se faire au travers des sommets Afrique-Amérique du Sud (de continent à continent).

Le premier sommet s'est déroulé à Abuja au Nigéria du 26 au 30 novembre 2006. Le deuxième s'est tenu au Venezuela en septembre 2009. Le troisième aura lieu en 2011 en Libye.

À Abuja, le sommet a été clôturé par une déclaration et un plan d'action. La déclaration appelait notamment à l'élargissement du Conseil de sécurité et soulignait l'impasse des négociations du cycle de Doha. Elle énonçait les différents domaines de coopération, principalement : dans les instances multilatérales (ONU, OMC), pour la paix et la sécurité (CPS de l'UA). Son plan d'action, sur le thème de la paix et de la sécurité prévoyait de soutenir les processus de paix et de renforcer les mécanismes de résolution, prévention et gestion des conflits. Les autres sujets de coopération étaient les droits de l'homme, la démocratie, l'agriculture, les ressources en eau, le commerce et l'investissement, le combat contre la pauvreté et la faim, la coopération juridique, le développement des infrastructures et du transport, l'énergie et les minerais solides, le tourisme, la culture et le social, la jeunesse et les sports, les forums multiples, la science et la technologie, la santé, l'éducation, l'environnement, le développement institutionnel.

⁶⁷ Atlas de la mondialisation, 2010.

⁶⁸ Jeune Afrique, 19-25 décembre 2010, p. 73.

Lors du deuxième sommet au Venezuela, les débats ont porté sur une vingtaine de thèmes. L'idée d'une banque régionale entre l'Afrique et l'Amérique du Sud a été lancée. La création d'une alliance intercontinentale pour faire de ces deux régions une nouvelle puissance mondiale reste présente à l'esprit de certains de ces dirigeants.

Pour l'instant, le plan d'action d'Abuja est resté sans réalisation. Ce forum, récent, n'est pas particulièrement prisé par les Africains.

Nous pouvons compléter notre étude par l'analyse de la relation Brésil-Afrique. « L'action extérieure du Brésil est orientée par la promotion de la paix, la non ingérence, la recherche de la solution négociée des conflits et la défense des intérêts nationaux ». Mais aussi « la politique extérieure s'est également ouverte, en mettant l'accent, d'une manière nouvelle, sur les relations avec le monde en développement. Cela a permis d'articuler un axe de coopération Sud-Sud d'une façon plus consistante. Tout d'abord, nous avons donné une intention nouvelle à nos relations avec le continent africain, avec lequel le Brésil possède des liens historiques, culturels et affectifs. Les résultats de cette politique sont connus. Nous avons élargi de façon exponentielle nos échanges commerciaux avec les pays africains dans leur ensemble et nous avons renforcé notre coopération scientifique et technologique, en particulier dans des domaines tels que la recherche agricole, pharmaceutique et dans le secteur des biocarburants »⁶⁹. Le président Lula a ouvert 68 postes diplomatiques et visité plus de 60 pays entre 2003 et 2010⁷⁰ dont 19 visites et 15 ouvertures d'ambassades ou de consulats en Afrique.

Le Brésil s'est ouvert à l'Afrique en deux temps. Le premier correspond au premier mandat du président Lula et a vu le Brésil participer au forum IBSA. Ce mandat a été marqué par une faible évolution des relations diplomatiques du Brésil par rapport à celles données par le président Cardoso. Le deuxième mandat marqué par le forum BRIC a assis la position internationale du Brésil et réaffirmé la recherche d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité. À ce titre, il n'a pas échappé aux Brésiliens que la Chine avait été soutenue par les Africains pour obtenir son siège de membre permanent à l'ONU⁷¹. La « grande ferme du

⁶⁹ José Mauricio Bustani, ambassadeur du Brésil à Paris (revue *Diplomatie*, juillet-août 2010, p. 46).

⁷⁰ *Le Monde*, « Brésil, un géant s'impose », 2010, p. 17.

⁷¹ Professeur Xu Weizhong (entretien du juin 2010). Chercheur à l'Institut d'études africaines et asiatiques (*China Institutes of Contemporary International Relations de Pékin*).

monde » suit donc les traces de la Chine sans avoir les mêmes besoins en matière de ressources minérales et énergétiques.

L'Afrique qui comptera deux milliards d'habitants en 2050 exerce un fort pouvoir d'attraction par ses richesses partiellement ou non exploitées. Il est au cœur des manœuvres politiques et économiques pour de nombreux acteurs. Les stratégies de positionnement sont diverses et servent les intérêts nationaux. Les Africains ont réussi à diversifier leurs interlocuteurs et réussi leur mise en concurrence. Sortir du sous-développement nécessitait l'intervention extérieure des grands de demain donc des pays émergents que constituent les BRIC. Atteindre les objectifs du millénaire à l'horizon 2015 ne pouvait s'envisager qu'avec un afflux massif des investissements dont les BRIC apportent une partie.

L'investissement brésilien est surtout marqué par une recherche politique de statut international. La Russie cherche à réémerger, à retrouver son statut d'avant la chute du mur (1989). L'Inde comme la Chine ont besoin de ressources qu'elles ne possèdent pas pour alimenter le moteur de leur croissance.

La Chine nous donne en revanche le recul d'une relation structurée depuis une décennie. La lecture politique de celle-ci est possible, formalisée et les réactions africaines ont poussé la Chine à les faire évoluer. Les acteurs africains restent à l'image de l'Afrique du Sud⁷² très attentif aux réalisations. Cette tendance s'affirmera au fur et mesure de la reconnaissance du rôle de l'Union africaine et de l'intégration économique régionale.

Les prochaines étapes que nous suivrons pour enrichir notre connaissance sont données par le tableau ci-dessous.

Type de sommet	échéance
3 ^e Amérique latine – Afrique	2011
3 ^e Forum BRIC	2011
2 ^e Inde – Afrique	2011
5 ^e Chine - Afrique	2012

⁷² Il existe un partenariat stratégique entre la Chine et l'Afrique du Sud depuis 2000.

Si la lecture politique de l'impact des BRIC sur l'Afrique vient d'être étudiée, il nous reste à étudier leur influence sur les mécanismes de paix et de sécurité.

INFLUENCE DE CES RELATIONS SUR LES MECANISMES DE PAIX ET DE SECURITE DU CONTINENT AFRICAIN

Deux acteurs jouent un rôle prépondérant dans les mécanismes de paix et de sécurité du continent africain.

La France possède une présence ancienne à Djibouti. Elle a été à l'origine de l'opération Alcyon⁷³ et des résolutions autorisant l'emploi de la force dans les eaux territoriales somaliennes. Elle participe à la formation des soldats ougandais avant leur mise en place au titre de l'AMISOM et forment une partie de la future armée somalienne en Ouganda. Elle a joué un rôle majeur (nation cadre) dans le montage de l'exercice Amani Africa qui a permis de mettre sur pied un Poste de Commandement politico-stratégique dans le cadre de la montée en puissance de la force africaine en attente. Elle participe à l'opération Atalante et à l'état-major interarmées multinational de Djibouti⁷⁴. La garnison de Djibouti compte, à ce jour, environ 2 800 hommes et sera d'ici 2015⁷⁵ une des deux implantations françaises en Afrique. La France est donc un partenaire privilégié tant au niveau national qu'europpéen pour la paix et la sécurité en Afrique.

Les États-Unis sont présents à Djibouti dans le cadre de la lutte contre la terreur (*Global War on Terror*) depuis 2002. Le CJTF HOA est un des éléments de l'AFRICOM, nouveau commandement américain pour l'Afrique (excepté l'Égypte). La garnison avoisine les 2 000 personnes et demeure la seule implantation américaine en Afrique. Les États-Unis conduisent la Combined Maritime Force (*Task Force 150, 151, 152*) qui lutte contre le terrorisme et la piraterie. Les États-Unis ont néanmoins effectué un retour en force manqué en Afrique car le poste de commandement de l'AFRICOM⁷⁶ n'a pu s'y installer (pas de volonté africaine).

⁷³ Accompagnement des bâtiments du Programme alimentaire mondial.

⁷⁴ *Combined Joint Task force – Horn of Africa*. État-major essentiellement américain déployé dans le cadre de la lutte contre la terreur (*GWOT*)

⁷⁵ Cf. Livre blanc de la défense et sécurité nationale de 2008. La seconde implantation sera située au Gabon.

⁷⁶ Il se situe à Stuttgart en République fédérale d'Allemagne.

Nous venons de rappeler l'implication de la France et des États-Unis dans les domaines de la paix et de la sécurité. Nous allons présenter les grandes lignes de l'implication des Nations Unies et de l'Union africaine dans ces domaines. Ensuite nous étudierons la participation des BRIC dans les opérations de maintien de la paix et leur présence militaire sur le continent.

LES PRINCIPES ET MECANISMES DE PAIX ET DE SECURITE INTERNATIONALE DE L'ONU

La Charte des Nations unies précise, dans ses articles un et deux, les buts et les principes de l'organisation. Nous ne les aborderons pas car ils sont connus et n'apporteraient rien à notre étude.

Le Conseil de sécurité (CS) des Nations unies se compose de quinze membres dont cinq (Russie, Chine, France, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis) possèdent un siège permanent (article 23). La responsabilité du maintien de la paix est conférée au CS. Les décisions du CS sur toutes les questions autres que les procédures sont prises « par un vote affirmatif de neuf de ses membres dans lequel sont comprises les voix de tous les membres permanents ». Le droit de veto de l'un des membres permanents est souligné (article 27-3). L'ONU peut intervenir ou en déléguer la responsabilité à une autre organisation (accords régionaux - chapitre VIII, OTAN, UA..).

Deux exemples nous éclairent sur la capacité d'un État à bloquer, ralentir les réflexions sur la paix et la sécurité dans la sphère onusienne : le Soudan et la crise actuelle de la Côte d'Ivoire. Dans le premier cas, lors de la parution des premiers éléments d'un rapport des Nations unies montrant que la Chine violait l'embargo des armes au Soudan, les autorités chinoises ont menacé de ne pas reconduire le mandat du groupe à l'origine du rapport. Le rapport est resté confidentiel, étudié par le CS. Dans le second cas, la Russie a souhaité s'opposer à certaines formulations dans la résolution sur la Côte d'Ivoire. Ces deux exemples soulignent les « avantages » d'être un membre permanent du CS.

L'influence en matière de paix et de sécurité par un des membres permanents du CS est claire. Nous comprenons dès lors la raison de la course à un siège et/ou à la volonté de modification de la composition du CS, notamment par les pays émergents. Parmi les BRIC, la Chine et la Russie peuvent jouer un rôle d'influence important au plus haut niveau décisionnel. Les résolutions et donc les

opérations de maintien de la paix sont, en effet, décidées par le CS. L'Inde et le Brésil sont à la recherche de ce statut.

LES MECANISMES DE PAIX ET DE SECURITE DE L'UNION AFRICAINE

L'architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS) s'articule principalement autour du Conseil de paix et de sécurité et de la Force africaine en attente (FAA).

Le Conseil de paix et de sécurité a pour objectifs (article 3 du protocole de création du CPS) :

1. de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique, en vue d'assurer la protection et la préservation de la vie et des biens, le bien-être des populations africaines et de leur environnement, ainsi que la création de conditions propices à un développement durable.
2. d'anticiper et de prévenir les conflits. Lorsque des conflits éclatent, le CPS aura la responsabilité de rétablir et de consolider la paix en vue de faciliter le règlement de ces conflits ;
3. de promouvoir et de mettre en œuvre des activités de consolidation de la paix et de reconstruction après les conflits pour consolider la paix et prévenir la résurgence de la violence ;
4. de coordonner et d'harmoniser les efforts du continent dans la prévention et la lutte contre le terrorisme international sous tous ces aspects ;
5. d'élaborer une politique de défense commune de l'Union ;
6. de promouvoir et d'encourager les pratiques démocratiques, la bonne gouvernance et l'état de droit, la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le respect du caractère sacré de la vie humaine, ainsi que du droit international humanitaire, dans le cadre des efforts de prévention des conflits.

Ces objectifs sont très larges et balayent le spectre de la politique de défense de l'Union, de l'anticipation (alerte, bons offices, médiation, conciliation, enquête)

mais aussi de l'intervention (rétablissement de la paix, consolidation, reconstruction après conflit).

Le Conseil de paix et de sécurité est composé (article 5) de quinze membres élus ayant des droits égaux. Ils sont élus de la manière suivante : dix membres pour un mandat de deux ans et cinq membres pour un mandat de trois en vue d'assurer la continuité. Le principe de la représentation régionale équitable et de la rotation est appliqué. Les États membres conviennent d'accepter et d'appliquer les décisions du CPS, conformément à l'Acte constitutif. La présidence est assurée par un des membres du CPS et dure un mois. L'ordre du jour est établi sur la base des propositions soumises par le président de la Commission et des États membres. Un État membre ne peut s'opposer à l'inscription d'un point à l'ordre du jour. Tout membre du CPS, s'il est partie à un conflit ou à une situation soumis à l'examen du CPS, ne participe pas aux débats ni au processus de décision relatif à ce conflit ou cette situation (article 8). Chaque membre du CPS dispose d'une voix et les décisions sont « généralement guidées par le principe du consensus ». En cas d'impossibilité, et pour une situation autre que les questions de procédure, les décisions sont prises à la majorité des deux-tiers de ses membres votants. Le président de la commission est sous l'autorité du CPS, et en consultation avec les parties impliquées dans un conflit, déploie tous les efforts et prend toutes les initiatives jugées appropriées en vue de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits (article 10).

Comme nous pouvons le constater, le système africain de règlement des conflits reste africain et une quelconque intervention au niveau du CPS et du processus décisionnel par un acteur extérieur est théoriquement impossible. Une intervention au travers d'un membre du CPS est peu probable en raison du système de vote du Conseil.

Le CPS a autorisé (depuis sa création) le déploiement de quatre opérations de maintien de la paix (Burundi, Soudan, Somalie, les Comores). Celle du Soudan est aujourd'hui une mission hybride ONU/UA.

Depuis le 1 mars 2010, la composition du CPS (les régions désignent leurs représentants) est la suivante :

- la Guinée équatoriale, le Kenya, la Libye, le Zimbabwe, le Nigéria qui sont élus pour trois ans (un par région) ;

- le Burundi, le Tchad, Djibouti, le Rwanda, la Mauritanie, la Namibie, l'Afrique du Sud, le Benin, la Cote d'Ivoire et le Mali qui sont élus pour deux ans.

Force d'intervention de l'UA, dotée de composantes civiles et militaires, la FAA doit lui permettre de réagir avec des moyens africains pour le règlement de crises en Afrique. Constituée d'états-majors permanents et d'unités en attente stationnées dans leurs pays d'origine, cette force doit pouvoir être déployée sur court préavis. La contribution des États africains à la FAA⁷⁷ se monterait, dans un proche avenir, à environ 30 000 hommes pour constituer ce qui est nommé « les brigades en attente » pour être à la disposition de l'UA qui pourra les déployer hors de leur région de provenance.

Elle est articulée en deux niveaux. Au niveau continental, l'UA prévoit le déploiement permanent d'un élément de planification (PLANELM) localisé au siège de l'organisation et un dépôt militaire logistique (DML). Celui-ci pourrait se situer en Algérie ou au Cameroun⁷⁸. Au niveau régional, chaque Communauté économique régionale désignée par l'UA est chargée de la mise en place d'un élément de planification (PLANELM - une quinzaine d'officiers), d'un état-major de brigade, d'une brigade en attente (unités placées en alerte et stationnées dans les pays d'origine) et d'un dépôt logistique (capacité de soutien logistique de 180 jours)⁷⁹. La brigade doit présenter deux caractéristiques : d'abord, une force d'intervention (*Task Force*) déployable en 30 jours ; ensuite, une force complémentaire (*Main Body*) déployable en 90 jours.

L'UA marque, par cette organisation, une réelle volonté d'assumer un rôle de maître d'œuvre pour le renforcement des capacités africaines de maintien de la paix.

Les missions et le cadre d'emploi de la FAA.

Les missions principales de cette « *Force africaine en attente* » sont : l'observation et la supervision, les opérations classiques de soutien à la paix, les interventions

⁷⁷ Général Joana, 07 juin 2010, séminaire sur les questions de paix sur le continent africain à Addis Abäba.

⁷⁸ Interview du colonel Venturi, conseiller militaire de la délégation européenne auprès de l'Union africaine. 18 mai 2010.

⁷⁹ Gnanguenon Amandine, *La gestion des « systèmes de conflits » en Afrique subsaharienne*, Thèse de Science Politique, Université d'Auvergne, Clermont Ferrand I, janvier 2010, pp. 427-428.

dans un pays membre à la suite de circonstances graves, le déploiement préventif et l'édification de la paix – la reconstruction post-conflit – le Désarmement/Démobilisation/Réintégration – l'assistance humanitaire. Plusieurs scénarios d'intervention ont été inventoriés par le Conseil de paix et de sécurité. Les délais de déploiement correspondent au degré d'urgence de différentes opérations. Rappelons que le génocide du million de morts rwandais s'opéra en quelques semaines et que le scénario 6 est bien sûr celui qui nécessite un déploiement rapide.

Scénario	Description	Délais en jours
Scénario 1	Avis militaire de l'UA / CER à une mission politique	30
Scénario 2	Co-déploiement d'une mission de l'UA / CER d'observateurs avec une mission des Nations Unies	30
Scénario 3	Mission d'observation autonome de l'UA / CER	30
Scénario 4	Force de maintien de la paix classique de l'UA / CER prévue au chapitre VI de la charte de l'ONU et les missions de déploiement préventif (et consolidation de la paix)	30
Scénario 5	Force de maintien de la paix de l'UA pour des missions complexes multidimensionnelles de maintien de la paix, y compris celles impliquant des perturbateurs de second ordre.	90
Scénario 6	Intervention de l'UA dans des situations de génocide où la communauté internationale ne réagit pas promptement.	14

La Force africaine en attente est en cours de constitution pour une montée en puissance dont l'achèvement est prévu pour 2015. Les régions identifiées doivent être en mesure de fournir des capacités à la Division soutien des opérations de maintien de la paix (PSOD) afin de répondre aux besoins de l'Union africaine. La

PSOD⁸⁰ au sein de la commission « Paix et Sécurité » est en relation avec le Conseil de paix et de sécurité, les cellules de planification des acteurs sous-régionaux, les missions déployées. Il planifie la mise sur pied d'une opération. Les composantes de la Force africaine en attente sont de nature militaire avec des observateurs et une brigade en attente, et/ou policière avec des officiers de police et des unités mais aussi de nature civile avec des administrateurs et autres experts civils.

Toute situation de crise émergente est normalement décelée par le système d'alerte précoce de l'Union africaine. À partir de ce moment-là, le commissaire pour la paix et sécurité coordonne les efforts relatifs à la gestion de la crise tout en maintenant informé la Commission et le CPS. En cas d'aggravation de la situation, le CPS a la possibilité de mandater une mission de l'UA. Une équipe de gestion du conflit est ainsi constituée. Le CPS choisit alors une option et un projet de directive est présenté au Président de la Commission qui l'officialise. Elle intègre les objectifs stratégiques généraux ainsi que « la forme et la portée proposée de l'opération ». Le PSOD développe alors un projet initial de mission et travaille en parallèle avec les organismes chargés de générer les capacités des CER/MR, d'étudier les volets logistique et financier. Une mission d'évaluation technique est mise sur pied afin de valider les données du projet initial. Le projet de plan de mission est alors élaboré. Le rapport du président au CPS fournit les éléments nécessaires à la prise de décision. Le mandat peut alors être approuvé.

A terme, le processus de mise sur pied d'opération de maintien de la paix aura peu de chance d'être influencé par des interventions extérieures au continent.

LA PARTICIPATION DES BRIC AUX OMP DE L'ONU

⁸⁰ L'exercice Amani Africa qui s'est achevé le 29 octobre 2010 a validé la notion de PC politico-stratégique. Ce rôle sera joué par le PSOD dans les opérations à venir.

Nous procéderons en deux temps. Dans un premier temps nous analyserons la participation générale de chacun des quatre pays aux OMP. Puis nous nous attacherons aux opérations se déroulant sur le sol africain.

Les BRIC et les OMP

Au 30 novembre 2010, les contributions⁸¹ de 118 pays membres de l'ONU aux opérations de maintien de la paix s'élevaient à 99 245 hommes (qui comprennent des éléments de police, des experts militaires-observateurs et des troupes. 36 pays africains y participaient dont huit à un niveau très faible. En revanche, on retrouve huit pays africains dans les quinze plus gros contributeurs. Nous gardons présent à l'esprit les participations aux OMP au titre de l'UA.

L'Inde déploie 8 711 personnels. Elle affiche depuis longtemps une contribution importante sans commune mesure avec les trois autres pays BRIC. Elle déploie, de surcroît, ses effectifs dans plusieurs opérations (9) et à un niveau élevé.

Le Brésil (2 268) affiche une participation importante au sein d'une seule opération (Haïti), à proximité du territoire national. Les autres éléments engagés relèvent d'une politique d'affichage plus que d'une participation militaire efficace.

La Chine (2 040) engage pratiquement les mêmes effectifs que le Brésil mais sans rapport avec sa population et l'engagement de l'Inde. Elle reste à un niveau modeste⁸² dans chacune de ses interventions (inférieure à 600) et surtout n'engage que des unités de transport, de génie, des moyens hospitaliers et des policiers. Elle a pris pour la première fois le commandement d'une opération de maintien de la paix au Sahara occidental en août 2007⁸³. Les attitudes de la Chine au Conseil de sécurité sont très fortement influencées par la relation entre la problématique analysée et Taiwan mais aussi par le besoin d'être considérée comme une puissance responsable.

La Russie n'a pas de politique de participation intensive aux OMP (362). Elle reste présente dans quelques opérations mais ne dépasse pas le niveau d'une compagnie déployée ce qui militairement n'a aucune signification.

⁸¹ Cf. annexe 3.

⁸² Depuis 1992, la Chine a envoyé environ 9 000 hommes pour les opérations de maintien de la paix. The China Monitor, septembre 2008, p. 4.

⁸³ Un général chinois vient d'être nommé à la tête de la force de l'ONU à Chypre (13 janvier 2011).

En conclusion, l'Inde affiche clairement sa politique vis-à-vis de la communauté internationale (Nations Unies) et sa participation aux OMP. Les effectifs engagés sont en rapport avec son poids démographique. À la recherche d'une place dans le concert des nations et notamment d'un siège au Conseil de sécurité des Nations Unies, le Brésil a réalisé une opération d'envergure en Haïti mais devra confirmer ses capacités et volontés dans d'autres opérations. La Chine déploie des unités non combattantes. Elle souligne l'ambiguïté de sa politique extérieure entre participation à la paix et sécurité dans le monde et la « non ingérence ». Nous retrouverons cette ambiguïté pour les opérations en Somalie ou au Soudan.

Les BRIC et les OMP en Afrique

Michel Gaud écrivait, il y a quelques années, que l'Afrique était un continent dévasté par les conflits⁸⁴. 74,65 % des effectifs déployés par les Nations Unies⁸⁵ le sont en Afrique. Elle reste aujourd'hui encore un laboratoire de paix pour l'ONU (Ayissi, 2004, p. 66-74).

Les OMP des BRIC en Afrique sont insignifiantes pour le Brésil et très modestes pour la Russie (Tchad-RCA et Sud Soudan). La Chine est présente notamment au Soudan (Darfour et Sud Soudan) mais toujours avec les spécialisations citées ci-dessus et des effectifs modestes. L'Inde réalise deux missions avec des effectifs de 4 315 (Grands Lacs) et 2 700 personnes (Sud Soudan). Elle est aussi présente dans de nombreuses missions sur le continent.

Pays	Effectifs en Afrique
Inde	7 270

⁸⁴ Gaud Michel, « L'Afrique entre décompositions et recompositions », *Questions internationales*, La Documentation française, Paris, 2004, pp. 6-21.

⁸⁵ Au 28 février 2010, 15 opérations de maintien de la paix étaient en cours. Une seizième est soutenue (Afghanistan) par le Département des opérations de maintien de la paix.

Chine	1 637
Russie	345
Brésil	46

Les BRIC sont donc présents en Afrique mais seules l'Inde et la Chine engagent des effectifs nombreux et dans des opérations diverses. Le Brésil qui se réfère souvent à son passé culturel commun avec l'Afrique en est pratiquement absent. Comme nous pouvons le constater, eu égard à leurs effectifs militaires et à leur démographie, ces quatre pays émergents ne répondent pas de la même façon aux demandes de la communauté internationale. L'Inde demeure le *leader* incontesté des OMP et affiche un comportement militaire en accord avec sa volonté d'obtenir un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Elle contribue à un niveau conséquent et développe depuis longtemps par tradition ses participations (cf. mission récente Éthiopie-Érythrée).

L'union africaine n'a pas les moyens de prendre à son compte la totalité des OMP du continent africain. Elle gère à ce jour trois opérations de maintien de la paix : une opération hybride ONU/UA au Darfour, une en Somalie et une au Burundi.

LA PRESENCE MILITAIRE DES BRIC EN AFRIQUE

Les cinq plus gros importateurs d'armement entre 2004 et 2008⁸⁶ ont été la Chine, l'Inde, les EAU, la Corée du Sud et la Grèce. Depuis la fin de la guerre froide les USA et la Russie suivis par l'Allemagne, la France et la Grande-

⁸⁶ SIPRI Yearbook 2009.

Bretagne ont été les cinq plus gros exportateurs d'armement (75 % des exportations).

L'industrie d'armement soviétique a fortement marqué l'Afrique. Si les ventes d'armes et d'armements ont été nombreuses pendant la guerre froide, aujourd'hui, la Russie est peu présente sur ce marché. Les stocks des matériels sont très souvent rénovés par l'industrie chinoise ou remplacés par des matériels chinois. La Chine a inondé le marché africain d'armes légères (27 pays sur 53 en ont reçues). Les principaux bénéficiaires ont été l'Égypte, le Nigéria, l'Afrique du Sud, le Soudan, la Tanzanie et la Côte d'Ivoire⁸⁷. La Chine vend des matériels plus sophistiqués (avions, véhicules blindés) à l'Angola, au Ghana, au Mali, au Zimbabwe, à la Namibie⁸⁸. Elle offre aussi de nombreuses formations aux pays africains. L'industrie d'armement brésilienne est absente. L'Inde participe à des formations (Éthiopie).

Aucun des BRIC n'a établi d'implantations militaires (unités combattantes) sur le continent africain. Seules les marines nationales effectuent principalement des escales navales.

LE CAS PARTICULIER DE LA PARTICIPATION AUX OPERATIONS DE LUTTE CONTRE LA PIRATERIE⁸⁹

La participation à la lutte contre la piraterie en océan Indien se réfère aux résolutions adoptées par le Conseil de sécurité des Nations Unies depuis 2008. Elle se traduit par des opérations nationales, une opération européenne - Atalanta⁹⁰ -, une opération OTAN - Ocean Shield⁹¹ -, une opération de coalition - Combined Maritime Force⁹².

⁸⁷ Données issues de la revue China Brief du 2 avril 2009 (www.jamestown.org), p. 8 et de « La stratégie africaine de la Chine » de Valérie Niquet. La Chine a aidé à la construction de trois usines d'armement à proximité de Khartoum et d'autres au Zimbabwe et au Mali.

⁸⁸http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/0805_LastrategieafricainedelaChinedeValerieNiquet.pdf.

⁸⁹ Entre le 1 janvier 2010 et le 15 novembre 2010, les pirates ont effectuées 132 attaques dont 35 réussies. 20 bateaux (et 452 otages) sont retenus par les pirates.

⁹⁰ TF 465.

⁹¹ TF 508/SNMG1 ou 2.

⁹² TF 151.

La Chine, la Russie, l'Inde et l'Iran⁹³ affectent des moyens pour les opérations navales nationales de lutte contre la piraterie (protection des navires battant pavillon national). L'Inde assure de plus une mission de soutien vis-à-vis des Seychelles (bilatéral). Le Japon fournit un avion de patrouille maritime. Occasionnellement, la Malaisie, le Japon, Singapour et l'Arabie saoudite affectent des moyens navals⁹⁴.

Les premières unités de l'opération Atalante ont été déployées en décembre 2008. Les moyens navals affectés sont de 7 à 11 bâtiments et quatre avions de patrouille maritime.

L'opération OTAN a été déployée en mars 2010 pour la première fois et comprend en moyenne trois bâtiments.

La coalition conduite par les États-Unis (TF 151) a pour mission de lutter contre la piraterie dans le Golfe d'Aden et le bassin somalien depuis janvier 2009. « Sa principale activité est d'assurer la protection des navires en transit dans le Golfe d'Aden, sur l'*International Recommended Transit Corridor* (IRTC)⁹⁵ ». Commandée depuis Bahreïn, la TF 151 regroupe des moyens navals et aériens de plusieurs nations (Corée du Sud, États-Unis, Turquie, Pakistan, Thaïlande, Royaume-Uni, Australie).

Une coordination opérationnelle est réalisée dans le cadre des réunions « *Shared Awareness and Deconfliction Meeting* » à Bahreïn. Ces réunions sont placées sous la présidence tournante des trois TF et elle regroupe une vingtaine de pays. Les Chinois souhaitent depuis le printemps 2010 assurer une coprésidence de cet organisme. Ils se sont révélés, en revanche, incapables d'apporter une contribution significative car ils ne sont pas d'accord avec le principe de l'IRCT et de sa coordination. Ils ont montré sur ce point particulier leurs limites opérationnelles à s'insérer dans une coalition et ses principes de commandement et de coordination. Ils se sont donc heurtés à un rejet de leur demande. Les principes de politique étrangère chinoise interdisent pratiquement le travail en coalition, la mise sous commandement étranger d'unités chinoises. La participation chinoise se limite donc aujourd'hui à être visible sur une opération internationale, à ne pas travailler au sein d'une coalition et de ne pas prendre de risque en raison de la faiblesse opérationnelle des moyens chinois déployés. Les militaires chinois n'effectuent pas d'intervention et les actes de piraterie sur des

⁹³ Depuis novembre 2008.

⁹⁴ Iran (2 à 4), Japon (2), Inde (1 à 2), Chine (3), Russie (3).

⁹⁵ Couloir de transit situé au centre du Golfe d'Aden.

bâtiments chinois ont donné lieu au versement des rançons demandées⁹⁶. Ces missions de basse intensité soulignent bien l'ambiguïté de la politique étrangère et des interventions chinoises. Ces ambiguïtés alimentent des débats dans les *think tanks*⁹⁷ sur la politique maritime et sur l'implantation de bases chinoises à l'étranger depuis le déploiement de décembre 2008.

DES EMERGENTS PEU MILITAIRES

La coopération économique n'exclut pas les ventes d'armement qui restent une source de revenus non négligeables. Force est de constater que l'on s'éloigne aujourd'hui des interventions militaires de type de celles de la guerre froide. Les grands émergents n'entrevoient plus les interventions autrement que par les contingents affectés au titre des opérations de maintien de la paix et de l'aide financière aux opérations en cours (aides chinoises pour la Somalie et le Darfour).

La politique des BRIC est bien différente de celle de la France (UE) et de celle des Américains. C'est une troisième voie timide, marquée par un faible engagement excepté sous la bannière de l'ONU. Il n'y a pas de réelle volonté d'assumer des responsabilités internationales ! Les réactions sur les événements en Côte d'Ivoire le montrent ! Excepté la position russe au CS, seuls l'UE, les USA, l'ONU, l'UA et la CEDEAO sont intervenus. Comme l'écrivait Alfredo Da Gamma E Abreu Valaldao⁹⁸ à propos du Brésil, les émergents hésitent « à se salir les mains ». La puissance militaire (qui a un coût) donc celle qui prévaut dans les mécanismes de paix et de sécurité n'est pas l'apanage des futurs émergents économiques qui veulent jouer un rôle sur la scène internationale mais en oubliant qu'il est aussi d'engager les armes quand il le faut ! Entre la non ingérence et l'interdépendance responsable, les émergents devront choisir. La piraterie est d'un intérêt tout particulier pour analyser l'intérêt du continent pour les BRIC. « Pour la Chine il s'agit d'être perçue comme une nation jouant un rôle actif pour la paix globale et la sauvegarde des intérêts nationaux, spécialement dans cette partie du monde où les intérêts chinois et les Chinois ont déjà été pris pour cible »⁹⁹. Mais ce déploiement apparemment simple et médiatique fait évoluer la réflexion en Chine.

⁹⁶ Les grandes compagnies maritimes sont des entreprises publiques.

⁹⁷ Universités, ministère de la Défense

⁹⁸ Revue Monde, été 2010, p. 91.

⁹⁹ (Frouart, 2008, p. 8).

L'étude des mécanismes de paix et de sécurité des Nations Unies a souligné l'importance d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité. Le Conseil de paix et de sécurité et la Force africaine en attente sont en phase de montée en puissance. L'exercice Amani Africa a été une étape importante qu'il faudra confirmer afin que le continent africain assume pleinement son rôle en matière de paix et de sécurité. L'Inde, apporte un soutien efficace en Afrique au titre des opérations de maintien de la paix. La Chine exporte de l'armement sur le continent noir et apporte une contribution à certains processus de paix. La Russie et le Brésil restent à l'écart du maintien de la paix.

CONCLUSION

Comme il est assez aisé de le remarquer, les relations entre un État émergent et un continent sont souvent la continuité des relations entre cet État et un certain nombre de partenaires de ce continent. Les objectifs économiques de la Russie, de la Chine, du Brésil et de l'Inde restent liés à leurs besoins et sont totalement différents entre les puissances dotées de ressources énergétiques et minérales et les autres. Les forums sont donc bien souvent des cadres donnant l'impression d'une relation de même niveau avec tous les États mais où se perpétuent les relations classiques liées aux intérêts propres de chacun.

En Afrique, les relations économiques avec les différents partenaires sont très souvent bilatérales et si l'existence du niveau régional est relevée, il n'a pas encore permis de lancer de grandes réalisations transfrontalières ou entre plusieurs États d'une même région ou à cheval sur deux régions. La rationalisation des structures régionales africaines (si elle aboutit) devrait à moyen terme offrir aux partenaires extérieurs une visibilité bien difficile à trouver aujourd'hui. La multiplicité des appartenances ne peut jouer que contre l'intégration du continent.

Personne ne peut être absent de l'Afrique car elle possède des richesses importantes et non exploitées, un poids de 53 États et une démographie importante (deux milliards d'individus en 2050). Il reste néanmoins logique d'admettre que l'Afrique est plurielle et que l'Union africaine, structure récente,

ne répond pas aux attentes de chacun des États. Il existe toujours une recherche du meilleur niveau de subsidiarité entre le régional et le continental.

Paradoxalement, il semble que la recherche de la paix et de la sécurité sur le continent permette d'avancer dans le sens d'une meilleure intégration. Les processus mis en place ont permis de grandes avancées ces dernières années. L'exercice Amani Africa dont la phase finale s'est déroulée fin octobre 2010 à Addis Abāba est là pour le prouver. Les résultats dans la capacité à mettre sur pied un centre de commandement politico-militaire par la division soutien aux opérations de paix (PSOD) de la Commission Paix et Sécurité de la commission de l'Union africaine l'attestent. Ce projet a été tenu à bout de bras par l'Union européenne tant pour l'organisation (la France a été nation cadre) que pour les financements.

Petit à petit, l'Union africaine s'approprie le *leadership* dans les OMP. Les régions à l'horizon 2015 seront principalement des pourvoyeurs de force même si elles seront intégrées dans le processus décisionnel. Le processus actuel de décision et de mise en place d'une force est sans équivoque sur le rôle majeur de l'Union africaine.

La situation de Côte d'Ivoire permet un éclairage concret des capacités et volonté d'intervention. L'action de la Russie (véto) a été de s'opposer à ce que le nom du vainqueur soit inscrit dans la résolution des Nations Unies. La Chine ne s'est pas opposée à la résolution. Depuis, les deux puissances du forum BRIC n'ont pris aucune position. L'Inde et le Brésil n'ont pas pris part au débat. Nous constatons donc que seuls les États-Unis, l'Union européenne (et la France) ont pris des positions fermes à l'encontre du président Gbagbo. L'Union africaine a tenté une médiation par un de ses sages (président Mbeki), puis a condamné fermement le président ivoirien, désavoué aussi par la CEDEAO. Le président de la Commission de l'UA et le président en exercice de la CEDAO ont agi conjointement en tentant plusieurs missions. Les événements de la Côte d'Ivoire soulignent quels sont les acteurs réels en matière de paix et de sécurité sur le continent africain. Les autres États montrent bien qu'ils ne sont encore que des puissances émergentes et que le chemin de la véritable puissance passera par la capacité à s'engager sur les grandes problématiques internationales et par la possession d'un outil militaire opérationnel et expérimenté avec des capacités de déploiement et de réaction rapide.

En conclusion, l'impact des BRIC sur les mécanismes de paix et de sécurité est relativement modeste. Les quatre émergents ont développé le volet économique

(y compris les ventes d'armes) et politique de la relation avec l'Afrique. Sur le plan de la paix et de la sécurité, ils se contentent d'appuyer les processus décidés par les Nations Unies et l'Union africaine en apportant parfois un complément financier à certaines opérations (Somalie et Soudan pour la Chine). Cette attitude est liée au principe de non-ingérence et à leurs limites militaires.

Néanmoins, nous pouvons constater que la Chine émerge des BRIC. La construction et le financement du siège de l'Union africaine montrent bien l'investissement économique de la Chine, sa volonté d'aider le développement des structures politiques africaines et son peu d'engouement dans l'action militaire.

A court terme, l'indépendance du Sud Soudan, l'évolution du statut du quasi État du Somaliland et la situation en Côte d'Ivoire devraient nous donner des éléments complémentaires de l'impact des BRIC sur les mécanismes de paix et de sécurité sur le continent africain.

ABREVIATIONS

AAPS : Architecture africaine de paix et de sécurité

Africom : Commandement américain pour l'Afrique

AFP : Agence France Presse

BASIC : Brésil, Afrique du Sud, Inde et Chine

BM : Banque mondiale

BRIC : Brésil, Russie, Inde et Chine

CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest

CEEAC : Communauté des États de l'Afrique centrale

CEN-SAD : Communauté des États sahélo-sahariens.

CER : Communauté économique régionale (REC en anglais)

CPI : Cour pénale internationale

CJTf HOA : Combined Joint Task Force – Horn of Africa

COMESA : Common Market for Eastern and Southern Africa

CPS : Conseil de paix et de sécurité

CSCEC : China State Construction Engineering Corporation

DAS : Délégation aux affaires stratégiques

EAC : East African Community

EH : Ethiopian Herald

FAA : Force africaine en attente (ASF African stand-by Force)

FFDj : Forces Françaises stationnées à Djibouti

FMI : Fonds monétaire international

FOCAC : Forum de coopération Chine-Afrique ONU : Organisation des Nations Unies

IBSA : Inde, Brésil, Afrique du Sud

IGAD : Inter Governmental Authority on Development

MB : Military Balance

NEPAD : Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

OCS : Organisation de coopération de Shanghai

OMP : Opérations de maintien de la paix

OMC : Organisation mondiale du commerce

OMD : Objectifs du millénaire pour le développement

OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique Nord

SADC : Communauté de développement de l'Afrique australe

SIPRI

SNLE : sous-marin nucléaire lanceur d'engins

UA : Union africaine

UE : Union européenne

UMA : Union du Maghreb arabe

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et articles

AFRICA REPORT, *Two Years on from the Forum Summit : The Future of Africa India Engagement*, Londres, Chatham House (URL : <http://www.chathamhouse.org>), avril 2010, 32 p.

ALMEIDA-TOPOR (d') Hélène, *L'Afrique*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2006, 127 p.

ANDRESY Agnès, **MARTEAU** Jean-François, **RABALLAND** Gaël, « La Chinafrique, mythes et réalités », *Études*, septembre 2010, pp. 151-162.

ARRIGHI Giovanni, *Adam Smith à Pékin – Les promesses de la voie chinoise*, Paris, Max Milo, 2009, 504 p.

BATTISTELLA Dario, *Théorie des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, 511 p.

BEAN Jeffrey D., *Chinese Soft Power and Implications for the United States*, Washington, CSIS (URL : <http://www.csis.org>), mars 2009, 137 p.

BEURET Michel et **MICHEL** Serge, *La Chinafrique - Pékin à la conquête du continent noir nouvelle édition augmentée*, Paris, Pluriel, 2010, 410 p.

BONIFACE Pascal, *Les défis de l'Afrique*, Paris, Dalloz, 2005, 227 p.

BRESLIN Shaun et **SHEN** Simon, *Online Chinese Nationalism*, Londres, Chatham House (URL : <http://www.chathamhouse.org>), septembre 2010, 12 p.

BRISSET Jean-Vincent, *La Chine – Une puissance encerclée ?*, Paris, PUF, 2002, 142 p.

BROWN Kerry, *China in Africa - Preparing for the Next Forum for China Africa Cooperation*, Londres, Chatham House (URL : <http://www.chathamhouse.org>), juin 2009, 18 p.

CABESTAN Jean-Pierre, *La politique internationale de la Chine – Entre intégration et volonté de puissance*, Paris, SciencesPo, 2010, 460 p.

CHAMBON Jean-Louis, « Chinamérique, un couple contre-nature », Clemont-Ferrand, Eyrolles, 2010, 281 p.

CHARILLON Frédéric, *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Mayenne, 2002, Presses de Sciences Po, 437 p.

CHERU Fantu et **OBI** Cyril, *The rise of China and India in Africa*, Londres, Zed Books, 2010, 276 p.

FROUART Loïc, « China Foreign Policy - From Mao Zedong's revolution spirit tu Hu Jintao's revolutionary Chinese soft power », Beijing, College of Defense Studies, NDU, PLA, 11 p.

GAUCHON Pascal, **HUISSOUD** Jean-Marc, *Les grandes puissances du XXI^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007, 489 p.

GAUCHON Pascal et **HUISSOUD** Jean-Marc, *Les 100 lieux de la géopolitique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009, 127 p.

GAYE Adama, *Chine-Afrique : le dragon et l'autruche*, Paris, L'Harmattan, 2006, 294 p.

GAZIBO Mamoudou, *Introduction à la politique africaine*, Québec, Presses de l'Université de Montréal, 2006, 261 p.

GNANGUENON Amandine, « Architecture africaine de paix et de sécurité », *revue de défense nationale*, juin 2010, pp. 47-56.

GNANGUENON Amandine, *Dossier de présentation des organisations régionales et sous-régionales africaines - étude de la Délégation aux Affaires stratégiques*, 2005, 115 p.

GNANGUENON Amandine, *La gestion des « systèmes de conflits » en Afrique subsaharienne*, Thèse de Science Politique, Université d'Auvergne, Clermont Ferrand I, janvier 2010, 606 p.

GUILLARD Olivier, « Chine, Japon, Inde, Corée sud : les Fantastic 4 d'Asie en ordre très dispersé », URL : <http://www.iris-france.org>, 2010, 2 p.

HUGON Philippe, *Géopolitique de l'Afrique*, Paris, Armand Colin, 2006, 127 p.

JAKOBSON Linda et **KNOX** Dean, *New foreign policy actors in China*, SIPRI Policy Paper (URL : <http://www.sipri.org>), septembre 2010, 64 p.

LACOSTE Yves, *Atlas Géopolitique*, Paris, Larousse, 2007, 192 p.

LECOUTRE Delphine, « Les enjeux du Conseil de paix et de sécurité », *Le Monde diplomatique*, septembre 2009, p II-III.

MOYO Dambisa, *L'aide fatale - Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique*, Paris, JC Lattés, 2009, 250 p.

POURTIER Roland, *Afriques noires*, Paris, Hachette, 2001, 255 p.

RIGAUD Pascal, *Les BRIC Brésil, Russie, Inde Chine - puissances émergentes*, Paris, Bréal, 2010, 123 p.

ROLLAND Denis et **CARLOS LESSA** Antonio, *Les relations internationales du Brésil, les chemins de la puissance – volume 1*, Paris, L'Harmattan, 2010, 319 p.

ROLLAND Denis et **CARLOS LESSA** Antonio, *Les relations internationales du Brésil, les chemins de la puissance – volume 2*, Paris, L'Harmattan, 2010, 425 p.

STRUYDE de SWIELANDE Tanguy, « Inde – Chine : concurrence dans le voisinage », Louvain (URL : <http://www.uclouvain.be>), note d'analyse n° 8, juin 2010, 36 p.

STRUYDE de SWIELANDE Tanguy, « Offensive chinoise en Afrique », Louvain (URL : <http://www.uclouvain.be>), note d'analyse n° 3, avril 2009, 28 p.

STRUYDE de SWIELANDE Tanguy, « La piraterie maritime : un nouveau rapport de force dans l'Océan indien ? », Louvain (URL : <http://www.uclouvain.be>), note d'analyse n° 1, février 2009, 14 p.

SUR Serge, « La sécurité internationale et l'évolution de la sécurité collective », *Trimestre du Monde*, n° 20, 4^e trimestre 1992, pp. 121-134.

VALLADAO Alfredo da Gama e Abreu, « Brésil, le défi de l'interdépendance responsable », *Mondes*, Paris, Grasset, 2010, pp. 81-94.

Revues et périodiques

- « Atlas de la mondialisation 5 éd. », SciencesPo., Les Presses, 2010, 183 p.
- « Les trajectoires de la Chine-Afrique », *Afrique contemporaine*, n° 228, 2008, 194 p.
- « Bilan - Géostratégie », *Le Monde*, 2010, 186 p.
- « L’Afrique en chantier », *Revue AGIR*, 2001, 154 p.
- « La renaissance de l’Inde », *Revue AGIR*, 2010, 170 p.
- « L’Afrique en mouvement », *Questions internationales*, n° 33, septembre-octobre 2008, 127 p.
- « L’état de l’Afrique 2010 », *Jeune Afrique*, n° 24 HS, 2010.
- « Les conflits en Afrique », *Questions internationales*, n° 5, janvier-février 2004, 126 p.
- « Tragédies africaines », *Hérodote*, n° 111, 2003, 162 p.
- « Une voie venue d’Afrique », *La revue internationale et stratégique*, n° 46, 2002, 220 p.
- « Les nouvelles puissances : forces et faiblesses », *Diplomatie*, n° 45, Juillet-août 2010, 90 p.
- « Prospective géostratégique à l’horizon des trente prochaines années », Délégation aux Affaires Stratégiques, avril 2008.
- « China’s Foreign Affairs 2010 », Ministère des Affaires Étrangères de la République populaire de Chine, 667 p.
- « L’Inde : État souverain », *Géopolitique*, juillet 2007, 118 p.
- « Brésil, un géant s’impose », *Le Monde*, septembre-octobre 2010, 98 p.
- « Le poids de la Chine dans le monde », *Géopolitique*, novembre 2010, 79 p.
- « New Foreign Policy Actors in China », SIPRI Policy Paper, septembre 2010, 64 p.

Rapports annuels consultés

- Military Balance édité par l'International Institut of Stratégiques Studies (IISS).
- SIPRI yearbook édité par le Stockholm International Peace Research Institut (SIPRI).

Rapport du commandant du commandement africain (AFRICOM) devant le comité des Forces armées américaines du Sénat le 9 mars 2010 (URL : <http://www.africom.mil>).

Rapport 2010 des relations économiques et commerciales entre la Chine et l'Afrique du Chinese Academy of International Trade and Economic Cooperation de 2010.

Le livre blanc des relations économiques et commerciales entre la Chine et l'Afrique de décembre 2010.

Documents sur les BRIC :

Déclaration et plan d'action du sommet d'Abuja (2006)

La Russie en Afrique : le grand retour ? (Gilles Troude, Géostratégies n°25 10/09)

Chasser la Chine en Afrique (Kester Kenn Klomegath, <http://ipsinternational.org/fr>)

Two years on from the forum summit : the future of Africa-India engagement (Chatham House avril 2010)

Déclaration et plan d'action du sommet de Delhi (2008)

La politique africaine de la Chine de janvier 2006

China in Africa – Preparing for the next Forum for China Africa Cooperation (Chatham House juin 2009, www.chathamhouse.org)

Déclaration de Beijing de 2000

Plan d'action d'Addis Abāba de 2003

Déclaration et plan d'action de Beijing de 2006

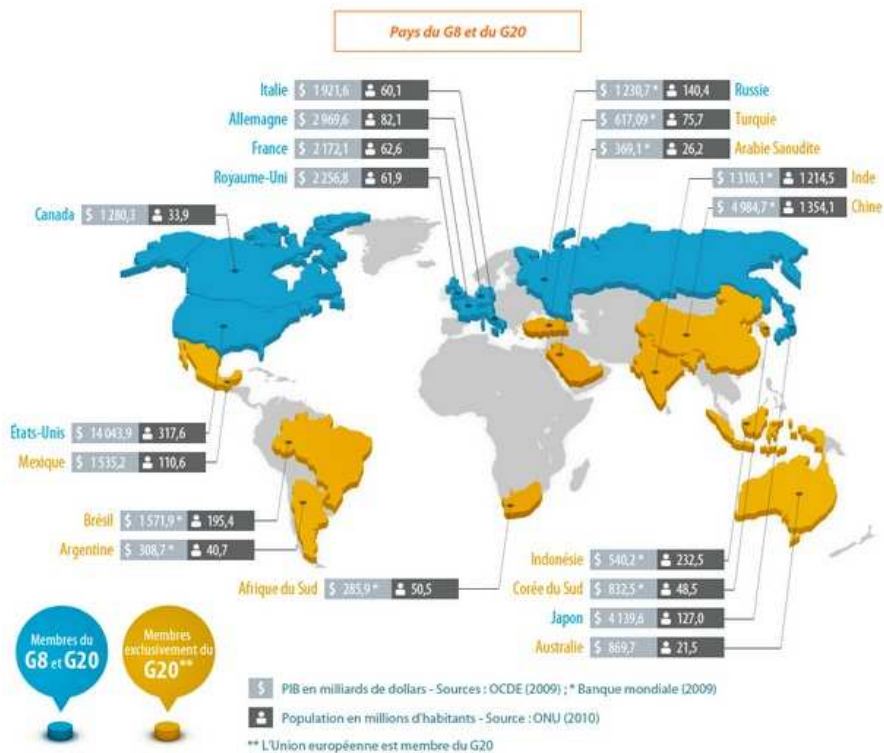
Déclaration et plan d'action de Charm el Cheikh de 2009

ANNEXES

Classement général des pays émergents selon la *Revue* de mai 2010

1 Malaisie – Chili	16 Mexique
3 Kazakhstan	17 Pérou
4 Russie	18 Algérie
5 Koweït	19 Turquie
6 Thaïlande	20 Colombie Viêt-Nam
7 Émirats arabes unis	22 Brésil
8 Argentine	23 Maroc
9 Chine	24 Venezuela
10 Azerbaïdjan	25 Botswana
11 Maurice	26 Afrique du Sud
12 Jordanie	27 Philippines
13 Serbie	28 Inde
14 Arabie saoudite	29 Égypte
15 Tunisie	30 Guatemala
	31 Indonésie
	32 Nigéria
	33 Sri Lanka

Pays du G8 et du G20



Contributions aux OMP au 30 novembre 2010

Pays	Personnels déployés
Pakistan	10 661
Bangladesh	10 452
Inde	8 711
Nigéria	5 846
Égypte	5 481
Népal	4 731
Jordanie	3 855
Rwanda	3 721
Ghana	3 240
Uruguay	2 461
Sénégal	2 390
Éthiopie	2 292
Brésil	2 268
Afrique du Sud	2 173
Chine	2 040